

# Introduction

*L'institution oratoire* de Quintilien et *Les Confessions* d'Augustin sont deux œuvres majeures de la littérature latine. Toutes deux rédigées sous l'Empire, l'une au I<sup>er</sup> siècle après J.C, l'autre au IV<sup>ème</sup> siècle, elles n'en sont pas moins différentes par leur genre. *L'Institution Oratoire* est un écrit théorique sur la formation d'un orateur, tandis que *Les Confessions* sont le récit de la vie et du parcours spirituel d'Augustin.

Néanmoins, je me propose d'étudier et de comparer ces deux textes. Avant de voir quels peuvent être les points de comparaison, examinons les deux périodes qui nous préoccupent, le début et la fin de la période impériale.

La fin du premier siècle avant notre ère sort d'une guerre civile avec Jules César et entre dans une période de paix avec Auguste en 27 av J.C (la *pax romana*) ; une meilleure organisation de l'Etat devient nécessaire, ainsi qu'un développement plus important du commerce maritime grâce à la libre circulation des hommes et des produits. Puis Tibère succède en 14 ap J.C à Auguste. Il ne désire pas changer la politique de son prédécesseur et l'Empire romain connaît une période de calme relatif. Tibère travaille en accord avec le Sénat, et reste modeste. Il meurt en 37. Caligula et Claude lui succéderont. Le règne de Caligula fut court (quatre ans) mais sanglant. L'empereur fait régner la discorde et il meurt assassiné en 41. Son oncle Claude règne de 41 à 54. Cette période sera plus calme que la précédente; néanmoins il sera empoisonné par sa femme Agrippine, qui était également sa nièce. Néron est le dernier empereur de la dynastie judéo-chrétienne. Fils d'Agrippine, son règne est marqué par l'incendie de Rome en 64 et par la persécution des chrétiens. Tyrannique et sanguinaire, il fit tuer sa mère en 59, avant de se suicider en 68. A partir de cette époque ce sont les Flaviens qui règnent.

A la même époque, de nombreux cultes étrangers cohabitent, malgré la religion polythéiste officielle. Les cultes orientaux sont parvenus à Rome par l'intermédiaire des brassages de population. La religion d'Etat est moins rigide qu'il n'y paraît et permet à chaque culte de trouver sa place dans le panthéon romain.

La culture latine reste très envieuse de la Grèce classique et hellénistique. Tout en lui empruntant ses philosophies (le stoïcisme, le pythagorisme, le platonisme ou l'épicurisme..), elle développe sa propre littérature avec Virgile, Horace, Salluste, Tibulle, Properce et Ovide.

L'Orient influence également la pensée latine. La rhétorique tient une place importante dans la littérature de cette époque, comme en témoignent les auteurs comme Sénèque le rhéteur. Pétrone, son contemporain, aborde dans son œuvre *Le Satiricon* notamment le rôle et les limites de la rhétorique.

Mais d'autres genres littéraires sont aussi représentés à cette époque. Columelle écrit un traité d'agriculture le *De re rustica* entre 64 et 78. Les œuvres historiques sont aussi présentes : Suétone, ami de Pline le Jeune, écrira *La vie des 12 Césars*, biographie des empereurs romains de Jules César à Domitien. Tacite écrit ses *Annales* à la même époque. Enfin, Martial, protégé par Sénèque puis par Pline le Jeune, écrit de courtes pièces de poésie. Tous les genres de la littérature sont représentés. La rhétorique se retrouve néanmoins dans ces œuvres. D'ailleurs, le goût pour la parole est présent dans la vie quotidienne ; les éloges funèbres sont l'expression la plus flagrante de cette oralité.

## ***Quintilien***

C'est dans ce contexte historique et littéraire que naît Quintilien.

La biographie de Quintilien est très incertaine. On pense qu'il est sans doute né en Espagne, vers les années 30 ap. J.C., à Callaguris. Marié, il eut deux fils, dont l'un meurt en 95, il vit à Rome. Après des études d'orateur, il devient avocat, puis professeur. Son œuvre *L'Institution oratoire* est elle aussi difficile à dater ; les spécialistes penchent vers les années 93-96, d'après des rapprochements avec les événements qui sont cités dans l'œuvre.

Son œuvre principale, *l'Institution oratoire*, est composée de douze livres qui sont une sorte de programme scolaire pour le futur orateur. Quintilien, en sa qualité de professeur et d'avocat, rédige un ouvrage de formation pour le fils de Marcellus Victorious, lui-même connu pour son éloquence. Cet ouvrage se veut complet puisque Quintilien a pour but de présenter sa pédagogie éducative, mais aussi les qualités de l'orateur idéal. De plus son ouvrage est une réflexion sur la langue latine et les problèmes linguistiques qu'elle peut poser.

Le livre I expose les différents apprentissages de l'enfant en vue des études supérieures. Il insiste sur la pratique de la langue, la moralité des pédagogues et de tous ceux qui entourent l'enfant. On voit déjà apparaître l'importance de l'éloquence dans l'éducation de l'enfant.

Le livre II donne une définition du rhéteur et de la rhétorique : quelle est son utilité, quelles sont ses vertus. Quintilien insiste sur la primauté du rhéteur pour apprendre la rhétorique et donne quelques exemples d'exercices.

Le livre III relate les origines de la rhétorique, ainsi que ses composantes.

Le livre IV développe les différentes parties du discours : l'exorde, la narration, la digression, la proposition et la division.

Le livre V s'arrête sur la confirmation, et plus précisément sur les différentes sortes de preuves que l'on peut produire dans un procès.

Le livre VI traite de la péroraison et de l'invention : Quintilien donne une définition de ces termes ainsi que des exemples, et montre la variété de ces genres.

Le livre VII a pour sujet la disposition dans le genre judiciaire ; il s'agit de la façon d'organiser les arguments lors d'un procès.

Le livre VIII quitte les parties du procès pour revenir à la théorie du style ; Quintilien expose ses exigences de clarté : pas de mots étrangers, rares ou archaïques ; suit une étude des tropes.

Le livre IX continue l'étude des figures de style.

Le livre X montre que le maître doit unir pratique et théorie ; il faut pratiquer des exercices et faire des simulations de procès pour être efficace. Quintilien insiste sur le rôle de la lecture des auteurs de référence, sur la rédaction et l'entraînement à l'écriture, le livre se termine sur une méditation des sujets à traiter.

Le livre XI traite du problème de la convenance : convenance de l'expression, de la qualité des mots, du choix des figures. Quintilien pense qu'il faut s'adapter aux circonstances et aux personnes. S'ensuit une réflexion sur le problème de la mémoire, de la prononciation et des gestes.

Enfin, le livre XII donne des conseils au futur orateur. Il insiste sur les mœurs, la déontologie et les problèmes de style. Quintilien termine son ouvrage sur la destinée de l'orateur.

Etudions à présent plus en détail le premier livre, qui est l'un des deux textes de référence de notre travail<sup>1</sup>. Il se décompose de la façon suivante :

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, livre I, Les Belles-lettres, trad. Jean Cousin.

- un avant-propos permet à Quintilien d'expliquer pourquoi il a écrit son ouvrage ; ce livre est dédié à Marcellus Victorius et plus particulièrement à son fils Geta. La fonction didactique de l'ouvrage est ici soulignée.
- le premier chapitre traite de la première éducation : lecture et écriture. Quintilien se penche sur la méthode d'enseignement de ces premiers éléments ; l'entourage est très important et donne à l'enfant ses premiers rudiments de connaissance.
- le deuxième chapitre fait l'éloge de l'éducation publique par rapport à l'éducation privée.
- le troisième chapitre s'interroge sur les aptitudes des enfants à développer : la mémoire, l'imitation, mais aussi l'ambition sont des qualités primordiales pour le futur orateur.
- le quatrième chapitre fait la description des cours à apprendre ; on commence par la grammaire : expression orale et commentaires des poètes permettent cet apprentissage.
- les chapitres cinq à huit décrivent les différentes sortes de fautes de grammaire à éviter et les différents acquis à obtenir ; Quintilien étudie les barbarismes, le langage, l'écriture et la lecture.
- le neuvième chapitre expose les obligations du *grammaticus* : il doit, par des exercices, préparer ses élèves à l'expression orale ; cet enseignement sera par la suite complété par le rhéteur.
- le dixième chapitre traite des autres arts comme la musique et les mathématiques ; en effet pour Quintilien ces autres matières ne peuvent être que bénéfiques au futur orateur.

- le onzième chapitre a trait aux gestes et au débit que doit acquérir l'orateur pour être convaincant ; l'enseignement du comédien sera ici abordé.
- le douzième chapitre clos ce premier livre par une réflexion pédagogique : peut-on enseigner plusieurs matières à la fois à un jeune enfant ? Quintilien estime que la variété de l'apprentissage est un rempart contre l'ennui et l'oubli.

On peut dire que ce premier livre est un condensé de tout l'ouvrage : en effet Quintilien y aborde à la fois les problèmes de grammaire inhérents à une étude poussée de la langue, sa méthode pédagogique et une réflexion plus large sur le métier d'orateur et de professeur.

## *Augustin*

Etudions à présent la période durant laquelle Augustin a vécu : la fin de l'Empire Romain.

L'Antiquité tardive, autrefois appelée Bas-Empire, est une période troublée de la civilisation romaine. A la mort de l'empereur Constantin en 337 qui a légalisé le christianisme depuis l'Edit de Milan, il n'y a pas d'Auguste pendant quelques mois. Les trois fils de Constantin prennent ensuite le pouvoir et divisent le territoire romain de cette façon : Constance II prend la tête de l'Orient, Constantin II règne sur le reste de l'Empire jusqu'à la Macédoine et le jeune Constant se révolte et récupère les terres de Constantin, sans que son autre frère ne réclame d'autres territoires. Jusqu'en 350, aucune tension ne viendra perturber l'entente des deux frères. Mais Constant est tué cette année-là et Constance reste le seul empereur. C'est à cette période que les troubles reprennent. Mayence, demi-barbare par sa mère, décide d'usurper des territoires à l'empereur. Finalement, après une guerre difficile, Mayence est tué en 353 et Constance raffermi sa politique. En 355, il décide de nommer son fils Julien pour diriger la Gaule. De plus les affaires religieuses sont au premier plan : une éducation chrétienne fait que l'empereur s'oppose au paganisme de manière violente, puisque de nombreuses lois interdisent les sacrifices, la magie, la divination surtout en 356-357. Les temples sont également fermés.

En Afrique, les querelles religieuses font également rage. Le donatisme, né de la dernière période de persécutions (qui s'interroge sur le baptême et sur l'unicité de l'Eglise), prend de plus en plus de poids face au christianisme « catholique » ; deux Eglises rivales s'affrontent. C'est également à cette époque que la guerre contre les Perses affaiblit le pouvoir romain. Dès 337, les empereurs devront repousser les nombreux assauts de leurs belligérants. En 361, Julien est nommé empereur. Il adhère au paganisme et cette époque marque le début des édits de tolérance à la fois envers les sectes chrétiennes et les autres religions. Le but de cette manœuvre était d'affaiblir le christianisme, mais ce fut un échec. L'Empire connaît d'autres dangers, autrement plus importants : les Barbares, tels que les Burgondes, les Vandales, Huns, Francs, Alamans ou encore Goths cherchent à déstabiliser le pouvoir en place. En 363, Julien meurt sans avoir nommé de successeur. C'est un soldat prénommé Juvien qui fera la paix avec les Perses pendant une trentaine d'années.

Le contexte littéraire est fortement perturbé. On parle même de « désert littéraire », mais cela est valable uniquement pour la littérature profane, En effet dès la fin du II<sup>ème</sup> siècle, en Afrique, la littérature latine chrétienne apparaît. Les auteurs veulent lutter contre le paganisme et les hérésies, mais également conforter dans leur foi les chrétiens parfois victimes de persécutions. Il faut également définir les règles de la religion. Cette littérature est à la fois apologétique et militante. Elle refuse les autres cultes religieux et est souvent virulente envers les autres croyances. Les premières traductions latines de la Bible apparaissent également au milieu du II<sup>ème</sup> siècle, toujours en Afrique et sont souvent le fruit d'initiatives individuelles ou locales. L'éducation des enfants se fait toujours avec les auteurs classiques, mais certains aimeraient voir la Bible comme unique support de travail.

Les auteurs chrétiens les plus connus sont Tertullien, Cyprien et Novatien pour le III<sup>ème</sup> siècle, et Arnobe et Lactance pour le début du IV<sup>ème</sup> siècle. Tertullien (155-225) est un théologien qui rédigea de nombreux ouvrages de morale et de réflexion sur la religion chrétienne. Il se caractérise par une rigueur morale et un style assez agressif. Cyprien (205-258) écrivit l'*Ad Donatus*, une œuvre sur les bienfaits de son baptême. Il fut l'auteur d'une douzaine de traités moraux. Novatien, quant à lui, rédigea des ouvrages de discipline et de morale (*De trinitate*). Arnobe et Lactance, rhéteurs convertis du III<sup>ème</sup> siècle, ont connu les vagues de persécutions, surtout la troisième (303-304), sous le règne de Dioclétien. Arnobe (250-325) écrivit sept livres, l'*Adversus nationes* qui sont un renouvellement du gage de piété de l'auteur. Lactance, son élève (260-325) rédigea son œuvre majeure *Les Institutions divines* en sept livres également entre 305 et 320. Cet ouvrage est un débat entre la religion et la culture et la philosophie antique.

C'est dans ce contexte historique et culturel qu'est né Augustin. Il voit le jour à Thagaste en Afrique du Nord en 354. Ses parents, Monique et Patricius, faisaient partie de la classe sociale moyenne ; son père assurait la bonne gestion de la ville. Sa mère était très chrétienne, tandis que son père était païen ; ce déséquilibre ne perturbera pas beaucoup Augustin, qui se sentait plus proche de sa mère par la religion. Bien que modeste, sa famille s'est privée pour lui offrir la meilleure éducation possible. C'est ainsi que le jeune Augustin fut envoyé à Madaure pour ses études. Les auteurs classiques comme Homère, Térence, Cicéron ou encore Virgile constituèrent la base de son enseignement littéraire. En 369, à la fin de l'enseignement secondaire, Augustin connut une année d'oisiveté, ses parents ne pouvant plus subvenir à ses besoins. Heureusement pour lui son père put réunir une bourse d'étude grâce à l'aide de l'un de ses amis, Romanianus. En 370 Augustin part donc pour Carthage. Un an plus tard Augustin devient père de famille. C'est aussi au même moment que le jeune homme se pose des questions sur la façon de lire la Bible ; la découverte du manichéisme causera un grand bouleversement dans sa vie.

En 373, il devient professeur à Thagaste. L'année suivante c'est à Carthage qu'il enseigne la rhétorique jusqu'en 383. Il est ensuite introduit auprès de Symmaque où il obtiendra une chaire de rhétorique. En 385 il donne des cours privés et poursuit son ascension sociale. C'est à cette époque que date sa rencontre avec Ambroise ; l'évêque de Milan utilise l'allégorie pour expliquer la Bible ; cette pratique herméneutique plaît beaucoup à Augustin : la lecture littérale des Manichéens le gênait pour certains passages des Ecritures qui lui paraissaient difficiles à comprendre de cette façon. Mais sa recherche spirituelle se poursuit toujours et Augustin se met à lire et à écrire sur le sujet. Un jour d'août 386, alors qu'il est en proie à une crise d'angoisse, il entend une voix d'enfant qui lui dit « Tolle, lege », « Prends, lis ». Il lit donc le premier livre à sa portée : il s'agit d'une épître de Paul qui appelle à la conversion. Le baptême suivra pendant la nuit pascale, du 24 au 25 avril 387, en même temps que son fils Adéodat.

Maintenant que ses interrogations métaphysiques sont apaisées, Augustin peut se consacrer à l'étude des Ecritures ; il commence d'ailleurs par chasser ses vieux démons en écrivant des ouvrages contre le manichéisme : *Les mœurs des Manichéens*, *La dimension de l'âme*, *Le libre arbitre*. Il retourne à Thagaste en 388. Il songe de plus en plus à ouvrir un monastère ; il écrit *Le Maître*, ouvrage de pédagogie pour la formation intellectuelle de son fils. Mais Valérius, l'évêque d'Hippone, fait appel à lui et en 391 l'ordonne prêtre. Quatre ans plus tard il sera évêque. Son désir de former les autres reste toujours aussi vivace ; il écrit à cette

époque *Enseigner le christianisme*. De même, il se rend compte que les convictions des aspirants au baptême sont disparates ; il rédige sa *Catéchèse des débutants*, sorte de programme à suivre avant le baptême.

La biographie de Augustin est bien connue grâce aux *Confessions*. Rédigé entre 397 et 400, cet ouvrage est une vaste louange à Dieu. C'est aussi l'occasion pour Augustin de faire le retour sur ses errements passés et de montrer que Dieu est présent dans le cœur de chaque homme. L'ouvrage est composé de douze livres :

Le livre I est une narration de son enfance : Augustin y expose ses premiers pas dans la vie, ainsi que son éducation. Son goût pour la lecture et une certaine ambition se révèlent à cette époque.

Le livre II commence avec sa seizième année. Augustin devant interrompre ses études, il découvre de nouveaux loisirs avec ses amis, qui l'entraînent à commettre de mauvaises actions ; le récit d'un vol de poires permet une réflexion sur le mal.

Le livre III fait le récit de ses séjours à Carthage. Il reprend ses études interrompues et se tourne vers la lecture des Ecritures. C'est à cette époque qu'il découvre le manichéisme.

Le livre IV nous montre Augustin professeur à Thagaste et à Carthage : tout en continuant à pratiquer le manichéisme il se tourne vers l'astrologie. Ce livre est aussi une réflexion sur l'amitié et son inconsistance face à l'éternité divine. C'est à ce moment qu'il rédige le *De pulchro et apto*, dédié à Hiérus, un orateur de la ville de Rome.

Le livre V commence par le récit de sa rencontre avec Faustus, un manichéen. Cet entretien décevant marque sa désaffection progressive pour le manichéisme. Augustin part pour Rome, mais suite à une maladie il est nommé à Milan chez l'évêque d'Ambroise ; il le fréquente assidûment et cette rencontre sera le départ de sa révélation sur le sens spirituel des Ecritures. Augustin quitte définitivement les Manichéens.

Le livre VI est le récit des hésitations intellectuelles. Sa mère vient à Milan. Un projet de mariage provoque le départ de la mère d'Adéodat : en effet Augustin ne s'était jamais marié avec la mère de son fils.

Le livre VII est celui de l'âge mûr. Augustin se détache de l'astrologie et entame une réflexion sur l'existence du mal.

Le livre VIII est marqué par la crise finale et la conversion d'Augustin. Il hésite toujours entre sa vie d'avant et une vie tournée exclusivement vers Dieu. C'est dans ce livre que nous avons le récit de la conversion d'Augustin : en proie aux affres du doute il se réfugie dans un jardin ; là il entend une voix qui lui intime l'ordre de prendre un livre et de le lire « Tolle, lege » Augustin lit le livre des Ecritures et a la révélation de la voie à suivre.

Le livre IX est celui de la naissance et de la mort : naissance ou plutôt renaissance dans le baptême, et mort de sa mère Monique. A cette occasion Augustin retrace la vie de celle qui fut toujours à ses côtés.

Le livre X marque une pause dans le récit de ses confessions et retrace ses dispositions actuelles. Il aborde tour à tour le thème de la recherche de Dieu, la mémoire et la science, les passions de l'âme et la vie heureuse.

Le livre XI est une méditation sur l'Ecriture. Augustin se demande pourquoi rédiger les *Confessions* puisque Dieu les connaît déjà. Puis il entame une étude de la *Genèse*.

Le livre XII poursuit l'étude de la *Genèse* commencée au livre précédent.

Le livre XIII explore la valeur spirituelle de la création : Augustin termine son œuvre par une explication allégorique de la *Genèse*.

Cet ouvrage monumental déborde du cadre des confessions pour s'ouvrir sur une réflexion sur la présence de Dieu et sa manifestation à l'esprit humain.

Etudions à présent plus précisément le plan du premier livre qui nous occupera tout particulièrement<sup>1</sup> :

- *Le prélude* : Augustin commence son œuvre par une louange à Dieu ; son salut se trouve en Dieu.

- *La première enfance* : Augustin raconte les débuts de sa vie, notamment avec ses nourrices ; ses premiers balbutiements comme ses premiers péchés nous sont rapportés ; l'auteur insiste à ce sujet sur l'oubli de ces premières années ; il se fonde sur l'observation pour en déduire son comportement enfantin.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, livre I, Institut d'étude augustiniennne, trad. Etienne Tréhorel et André Dubuisson.

- *La seconde enfance* : dans ce deuxième chapitre Augustin aborde les premiers apprentissages de la vie : l'acquisition du langage, puis les premiers rudiments d'écriture, toujours avec ses nourrices. A l'école, Augustin étudie les lettres grecques et latines et reçoit chez lui une instruction religieuse. A cette occasion l'auteur insiste sur son dégoût du grec et sa préférence pour la littérature latine. Les châtiments corporels, fréquents à cette époque, font encore frémir rétrospectivement Augustin. Les dispositions du jeune enfant pour les études le conduisent néanmoins à apprécier l'enseignement dispensé. Le livre se termine sur une évocation de ses premiers péchés comme le vol ou la gourmandise.

## ***Problématique***

Les *Confessions* et *l'Institution Oratoire* sont apparemment des œuvres très différentes, aussi bien par la forme adoptée que par le sujet traité. En effet, Augustin choisit de rédiger des confessions : ce terme désigne à la fois l'aveu de ses péchés et la louange divine. C'est pourquoi chaque début de chapitre commence par une invocation à Dieu. Il ne s'agit pas seulement de faire pénitence des fautes commises. Ce genre appartient à la littérature chrétienne, dont nous avons vu qu'elle était en plein essor à l'époque d'Augustin. Les *Confessions* sont une recherche spirituelle et théologique, ainsi qu'une analyse de la Bible. Le principal destinataire en est Dieu lui-même. La tonalité de ce texte est donc particulièrement lyrique et emphatique. Augustin prend sa vie comme exemple de recherche spirituelle.

L'ouvrage de Quintilien a une forme toute autre : il s'agit d'un ouvrage théorique, destiné à un public de lettrés désireux de faire l'éducation de leurs enfants. La forme adoptée est rigoureuse, organisée selon un plan précis. La visée pédagogique du livre est clairement avouée. Il s'agit d'une réflexion sur une pratique en tant que professeur et avocat. Dans cet ouvrage, pas de référence divine, puisque différentes religions cohabitent à cette époque.

Néanmoins, malgré des genres littéraires distincts, les deux auteurs ont certains sujets en commun. L'enfant est présent dans les deux oeuvres. En effet Augustin fait le récit de sa vie, de la prime enfance à l'âge adulte. Quant à Quintilien, il dédie son ouvrage au jeune fils d'un de ses amis. Mais là encore ce thème est traité de façon particulière selon l'un ou l'autre auteur.

Dans *L'institution oratoire*, l'enfant est au centre de l'œuvre, puisqu'il s'agit de faire son éducation. L'ouvrage est écrit pour lui et ses parents. Quintilien prend en compte les émotions de l'enfant, sa façon de pensée et adapte sa pédagogie à sa sensibilité.

Chez Augustin, c'est différent, puisque l'enfant n'est pas au centre de son ouvrage. Il s'agit avant tout de louer la puissance divine ; la vie d'Augustin n'est finalement qu'un prétexte pour montrer la complexité de son parcours spirituel. Sa vie d'enfant est néanmoins le point de départ de son parcours ; en l'évoquant on comprend mieux son évolution professionnelle et religieuse. En rappelant son enfance Augustin critique l'éducation qu'il a reçue. C'est sur ce point que les deux auteurs se rejoignent : l'éducation de l'enfant. Et c'est cette thématique que j'ai choisi d'étudier à travers ces deux auteurs. Nous avons vu que Quintilien et Augustin, bien qu'ayant vécu au cours de la période impériale, n'ont pas connu la même façon de vivre. Augustin a connu l'âge d'or de la littérature chrétienne, contrairement à Quintilien. De plus Augustin a été initié très tôt à la religion chrétienne, ce qui n'est évidemment pas le cas de Quintilien. Autant de différences qui peuvent éclairer leur vision de l'éducation. C'est pourquoi la comparaison de ces deux œuvres peut s'avérer très fructueuse ; nous verrons à quel point l'éducation des enfants a pu évoluer entre le début et la fin de la période impériale, grâce aux témoignages d'auteurs dont les œuvres sont le reflet de cette époque.

Nous étudierons tout d'abord le système éducatif à l'époque de Quintilien et d'Augustin. Le programme proposé aux élèves est directement inspiré du système grec, que ce soient les auteurs, la méthode de travail, les matières abordées ou les exercices demandés. Cette éducation se fonde sur la mémoire et sur l'imitation ainsi que sur une culture générale qui se doit d'être la plus complète possible. Dans l'idéal, toutes les matières sont étudiées : musique, mathématiques, littérature, philosophie, grammaire et rhétorique. L'étude de ce programme s'appuie sur une pédagogie éducative, qui s'adapte à chaque âge de l'enfant : on ne peut pas apprendre de la même façon à trois et huit ans, par exemple. Le professeur, dans l'idéal, doit adapter ses exigences. L'enfant acquiert les fondamentaux de son apprentissage :

la parole, puis l'écriture et la lecture. La pédagogie éducative est fondée sur l'émulation, qui permet à chacun de se mesurer aux autres et ainsi de progresser. Ce système éducatif a pour but de former à la fois un bon orateur, capable de défendre n'importe quelle cause, mais aussi un homme sage, les deux sont liés. A chaque fois nous verrons si les points de vue des deux auteurs sont identiques.

Puis nous nous attarderons sur les relations entre l'enfant et le monde. En effet l'enfant est amené à côtoyer des personnes qui ont un rôle différent dans son éducation. Les premières personnes que l'enfant connaît sont ses parents et sa nourrice. Cet entourage proche est le premier éducateur de l'enfant : il se doit d'être irréprochable. Puis, quand il va à l'école, l'enfant fait la connaissance de ses camarades et de ses professeurs. Là encore la moralité du corps enseignant est primordiale. Enfin l'éducation est la prémisse de la vie en société ; selon que les valeurs apprises sont honnêtes ou non le comportement de l'enfant variera. Le point de vue de chaque auteur sera étudié et comparé.

Enfin nous nous interrogerons sur le statut de l'enfant chez Augustin et Quintilien. Si Quintilien prend la peine de développer une pédagogie spécifique, c'est que peut-être le jeune enfant est un être à part, différent de l'adulte et qu'on ne peut pas traiter de la même façon. Nous verrons si Augustin est du même avis. De plus l'enfant est quelque part un être en devenir ; c'est pourquoi son éducation est si importante. Pour conclure nous essayerons de savoir si l'enfant est un être aussi innocent qu'on pourrait le penser. Là encore les points de vue de chacun seront étudiés. Le point de vue religieux d'Augustin sera sans doute critique envers le pragmatisme que représente Quintilien.

Dans notre étude d'autres auteurs trouveront leur place, ce qui nous permettra de faire des comparaisons fructueuses entre les différents contemporains de chacun des deux écrivains. Notre analyse, sans prétendre à l'exhaustivité, s'en trouvera néanmoins enrichie et nous permettra d'avoir un panorama littéraire sur la question de l'éducation des enfants, même si les deux auteurs présentés seront évidemment privilégiés.

# I LE SYSTEME EDUCATIF AUX I<sup>ER</sup> ET IV<sup>EME</sup> SIECLE

## *1.1 Le programme*

### *1.1.1 Influence du système grec*

#### *1.1.1.1 Apprentissage du grec : une éducation bilingue*

Depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle av J.C., l'école à Rome s'inspire du modèle grec ; les cours sont faits en grec, les exercices sont copiés des manuels grecs ; au I<sup>er</sup> siècle ap J.C, le bilinguisme est toujours de rigueur ; le jeune enfant doit savoir parler le grec en arrivant à l'école : Quintilien préconise un apprentissage précoce de la langue, grâce notamment à des gouvernantes hellénistes : « *C'est par le grec que, selon mes préférences, l'enfant doit commencer (...), en même temps il doit être instruit d'abord aussi des disciplines helléniques, d'où même les nôtres dérivent<sup>1</sup>* ». Les gouvernantes se doivent donc d'avoir une prononciation et une connaissance du grec irréprochables. Mais il est évident que le latin doit être appris : « *L'étude du latin doit (...) suivre peu après et aller de pair avec celle du grec<sup>2</sup>* ». Il y a donc égalité entre les deux langues. Quintilien précise d'ailleurs qu'il faut étudier les deux langues et ne pas laisser le grec l'emporter : des défauts de prononciation et des

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O* I,1,12

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O* I,1,14

tournures typiques du grec découleraient d'une primauté de la langue grecque sur la langue latine.

Mais ce système bilingue ne semble pas convenir à tous : Augustin, dans le premier livre des *Confessions*, avoue ne pas être bilingue : « *Mais quel motif avais-je de détester le grec, auquel on m'initiait dès la prime enfance ?*<sup>1</sup> ». Même si sa connaissance du grec est meilleure qu'il ne le dit, on ne peut pas affirmer qu'il apprécie la langue. Il oppose à la spontanéité de l'apprentissage de la langue latine la contrainte de l'apprentissage de la langue étrangère. Mais savait-il si mal le grec qu'il le prétend ? Il est difficile de répondre à cette question. Néanmoins, certains auteurs ont essayé de calculer l'étendue de ses connaissances en la matière, notamment Pierre Courcelle dans son livre *Les lettres grecques en Occident* Il s'appuie sur les œuvres de Augustin dans lesquelles il emploie le grec et compare les usages de cette langue dans le temps. Il s'aperçoit que dans les premières œuvres de Augustin l'étude du grec est purement livresque et scolaire, le recours au grec est très ponctuel. Vers les années 416-419, Augustin semble apprendre le grec plus sérieusement et sait mieux traduire les textes latins ; cela lui permet d'affiner ses commentaires de la Bible. Plus le temps passe et plus Augustin connaît la langue et n'hésite plus à l'employer. Mais cette question de la connaissance de la langue est délicate et il est difficile de donner une réponse définitive. Ce qu'on peut dire c'est qu'il n'a pas une connaissance parfaite de cette langue mais qu'il aura à cœur de mieux la connaître au fil du temps.

### *1.1.1.2 Les auteurs au programme*

Les auteurs grecs sont là aussi privilégiés : Virgile, Homère. C'est la même chose pour les philosophes et les grands orateurs. Augustin garde un souvenir amer de ses études de lettres grecques : « *Pourquoi avais-je donc de l'aversion, même pour les lettres grecques pleines de rengaines semblables ?*<sup>2</sup> ». Plus haut, en parlant de ces lectures de Virgile, il cite

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.* I, XIV, 20

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.* I, XIV, 23

l'Enéide et « *la course égarée de je ne sais quel Enée*<sup>1</sup> ». Néanmoins, même si Augustin affecte du mépris pour ces auteurs, il en est imprégné. Il explique cette aversion par « *la difficulté (...) d'acquérir à fond une langue étrangère, qui pour ainsi dire aspergeait de fiel tout le charme des Grecs dans les fables qu'ils racontaient*<sup>2</sup> ».

### **1.1.1.3 Les exercices demandés**

Dès son plus jeune âge, l'enfant va apprendre à lire et écrire ; il va travailler avec son alphabet pour mémoriser toutes les voyelles possibles. Quand il grandit, il étudie les poèmes classiques et les explique : après une analyse de chaque partie du discours suit une lecture expressive et explicative ; en effet la ponctuation devait être établie pour pouvoir lire correctement un texte ; c'est la *praelectio*. Un commentaire et une explication de la forme et du fond suivaient cette lecture ; c'est l'*enaratio*. Une *enaratio historiarum* faisait l'étude du sujet du texte : on mettait en valeur l'érudition de l'élève sur l'Histoire, la mythologie...

Des exercices de style préparaient l'éloquence des futurs orateurs ; Augustin, qui excellait dans ce genre d'exercices nous en fait une description : « *On nous contraignait à suivre dans l'erreur des fictions poétiques, et à dire en prose à peu près ce que le poète avait dit en vers*<sup>3</sup> ». Ces exercices avaient pour but de préparer à l'école du rhéteur qui suivait l'école du *grammaticus*. Il existe une liste canonique des *progymnasta*, (exercices préparatoires) dont voici la liste :

- La fable : il s'agit de paraphraser une fable connue ou d'en inventer une pour illustrer une morale.
- La narration : il faut exposer un fait en tenant compte de l'acteur, l'action, le temps, le lieu, la manière et la cause
- La chrie : désigne une courte anecdote, qu'on utilisera pour toutes sortes d'exercices (déclinaison ...)
- La sentence : c'est une maxime, qu'on traite comme une chrie.
- La réfutation : il s'agit d'argumenter contre un fait connu, en suivant une grille préétablie.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf. I, XIII, 20*

<sup>2</sup> Augustin, *Conf. I, XIV, 23*

<sup>3</sup> Augustin, *Conf. I, XIII, 27*

- La confirmation : c'est l'inverse de la réfutation.
- Le lieu commun : il s'agit d'amplifier une accusation générale.
- L'éloge : on loue un personnage, un événement ; on rédige déjà un petit discours.
- Le blâme : c'est l'inverse de l'éloge.
- La comparaison : on compare deux êtres point par point.
- L'éthopée : il s'agit de faire parler quelqu'un en lui prêtant un caractère.
- La description : l'élève décrit des personnes ou des événements selon des règles précises.
- La thèse : c'est l'examen d'une question politique.
- La proposition de loi : on rédige une loi générale.

On s'aperçoit que tous ces exercices préparaient les élèves aux différents genres de discours. Les rhéteurs avaient tendance à délaisser ces exercices pour se consacrer à la déclamation, mais Quintilien insiste sur leur utilité. L'art oratoire est extrêmement codifié et il est indispensable d'en maîtriser parfaitement les règles pour pouvoir le manipuler tout à son aise.

#### *1.1.1.4 Les matières étudiées*

Grammaire, vocabulaire, mathématiques. Telles devraient être les matières étudiées par les élèves. Quintilien préconise aussi l'étude de la musique, de la comédie, de la philosophie et de l'astronomie. Néanmoins, l'étude de ces matières est assez superficielle ; elle doit juste permettre à l'orateur de pouvoir répondre aux sollicitations de ses clients. L'orateur doit être une personne complète dans ses études ; il cherche à atteindre un idéal d'« honnête homme ». Il apparaît important de faire un point sur la rhétorique à cette époque, pour mieux comprendre les exigences des professeurs et les différentes matières à étudier. La rhétorique peut se diviser en trois aspects principaux :

- le logos (le discours)
- l'ethos (le caractère)
- le pathos (les passions)

Ces trois aspects principaux de la rhétorique se trouvent dans les cinq opérations qui divisent tout discours dans la rhétorique latine :

- l'inventio
- la dispositio
- l'elocutio
- l'actio
- la mémoire

Les cinq opérations sont indispensables pour la création d'un discours digne de ce nom.

*L'invention* consiste à trouver les arguments et à commencer à les ordonner. Pour cela il faut d'abord définir dans quel genre se situe le discours à produire ; s'agit-il d'un discours délibératif, judiciaire ou démonstratif (ou épideictique) ? Le genre délibératif se fait devant une assemblée ; il s'agit de prendre une décision. Le genre judiciaire se passe devant un tribunal ; on juge quelqu'un sur ses actions passées. Le genre démonstratif, quant à lui, s'entend lors d'une rencontre officielle : il s'agit de faire l'éloge de quelqu'un.

Lorsqu'on sait quel type de discours on a à produire, il faut ensuite trouver les bons arguments. Les traités de rhétorique en distinguent de nombreuses catégories : la définition, l'énumération des parties, l'étymologie, les dérivés, le genre, l'espèce, les causes, les effets, l'antécédent, le conséquent, la comparaison, les opposés. Parmi ces arguments on divise les arguments extrinsèques (naturels) et intrinsèques (issus du savoir-faire de l'orateur)

Après avoir trouver les arguments, il faut savoir quel type de raisonnement on va utiliser : déductif (le syllogisme par exemple) ou inductif (l'exemple)

La *dispositio* intervient lorsque tous les arguments ont été trouvés ; il s'agit d'une nécessité à la fois logique et affective, puisqu'il faut toucher le public ou le jury. Là encore la disposition répond à un ordre bien précis : *l'exorde* est le moment où il faut s'attirer la sympathie du public (la *captatio benevolentiae*) ; la *narration* fait la reconstitution des faits, tandis que la *division* positionne la question. La *confirmation* et la *réfutation* exposent les arguments de chaque partie. Enfin la *péroraison* conclut le discours. Une *digression* peut se trouver en fin de discours ; il s'agit d'un élargissement du problème posé.

*L'élocution* donne la dimension esthétique au discours. C'est là qu'interviennent les figures de style. Quintilien y revient longuement dans son premier livre de *L'institution oratoire*. Mais les figures de style doivent toujours être au service de *l'aptum*, la convenance ;

il ne faut pas choquer par un style trop bas ou au contraire trop fleuri qui nuirait au discours et à sa compréhension. Les auteurs distinguent en général trois styles : élevé ou sublime, moyen et bas ou simple. Chacun de ces trois styles peut se retrouver dans un discours mais il faut savoir les utiliser à bon escient.

*L'action* a pour but de rendre agréable le discours par la voix, le jeu de physionomie et les gestes. C'est à cette occasion que l'étude du jeu de l'acteur prend toute son importance. Quintilien rappelle qu'il faut prendre garde à ne pas exagérer les gestes pour ne pas devenir ridicule ; il faut trouver le juste milieu. Tous les gestes et mimiques sont codifiés, ils représentent un type de personnage. Le lien avec le théâtre et la musique est évident, et on comprend mieux pourquoi Quintilien préconise son apprentissage. Il s'agit de représenter l'homme par un jeu épuré et maîtrisé ; il ne s'agit pas d'être grotesque.

Nous avons vu les différentes parties qui composent le discours ; nous avons pu nous apercevoir qu'il s'agit d'un exercice extrêmement codifié : c'est pourquoi il est important que les enfants, dès leur plus jeune âge, soient familiarisés avec cet exercice. Nous allons à présent étudier les deux autres aspects de la rhétorique, l'*ethos* et le *pathos*.

*L'ethos* est ce qui nous donne une image de l'orateur. En effet, selon Aristote l'orateur doit inspirer : « bon sens, vertu, bienveillance ». L'orateur va donc faire la présentation d'un caractère, celui de la personne dont il parle, et ce caractère servira de base à l'argumentation. Pour être crédible, l'orateur devra lui-même se présenter d'une manière agréable et rassurante, le public doit avoir envie de le croire et de le suivre dans son raisonnement. Il doit donc convaincre. Mais l'autre ressort du discours, c'est la persuasion, et c'est là que le *pathos* entre en scène.

En effet l'orateur doit susciter une certaine émotion, que ce soit colère ou compassion, pour que le public ou le jury adhère à son opinion et tranche en sa faveur. Sans émotion il n'y aura pas de réaction. Et là encore le jeu de l'acteur intervient ; il s'agit de feindre un sentiment pour qu'il soit crédible et pour que le public l'éprouve à son tour. Cela exige une grande maîtrise de soi ; il ne s'agit pas de tomber dans le ridicule. Tout dépend du savoir-faire de l'orateur.

Nous avons vu les trois aspects de la rhétorique antique : le logos, l'*ethos* et le *pathos*. Pendant ses études le jeune apprenti orateur devra se familiariser avec ses différents aspects et on comprend mieux pourquoi les élèves sont nourris des textes d'auteurs classiques.

## **1.1.2 Culture et mémoire**

### **1.1.2.1 Une solide culture générale**

Nous avons vu que les matières abordées étaient nombreuses ; l'orateur, pour être efficace, doit être en effet capable de répondre à toutes les questions possibles qui pourraient se présenter lors d'un procès. A ce sujet, Quintilien est proche de Cicéron : dans le *De Oratore*, Crassus explique que l'orateur doit maîtriser tous les arts possibles : « (...) *L'élocution, si elle n'a pour appui une connaissance exacte et complète des choses, j'affirme soi qu'elle ne sera rien ou qu'elle excitera seulement la risée de l'auditoire*<sup>1</sup> ». Pour Quintilien, l'usage est un peu différent ; si l'orateur doit avoir une connaissance en mathématiques, c'est pour pouvoir calculer une superficie par exemple ou compter sur ses doigts : les usages en sont exclusivement pratiques : « (...) *parmi les preuves les plus efficaces sont celles que l'on nomme communément démonstrations pratiques : or quel est le but du discours, si ce n'est de prouver ?*<sup>2</sup> ».

Augustin garde un souvenir amer de ses années d'étude, en particulier des mathématiques : « *Mais enfin 'un et un deux', 'deux et deux quatre', odieuse était cette rengaine (...)*<sup>3</sup> ». Quintilien justifie de la même façon l'apprentissage de la musique, de l'astronomie et de la comédie. Chaque matière se justifie par son utilisation dans la rhétorique : bien parler, placer sa voix avoir du rythme, répondre à des problèmes juridiques, rien ne doit échapper à l'intelligence du futur orateur.

Cette culture générale s'accompagne évidemment d'une excellente mémoire et d'une certaine capacité d'imitation.

### **1.1.2.2 Mémoire et imitation**

---

<sup>1</sup> Cicéron, *De Oratore*, I, XII, 50

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, X, 38

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIII, 22

### 1.1.2.2.1 La mémoire

« Pour l'orateur, (...) rien n'est plus nécessaire que la mémoire<sup>1</sup> ».

La mémoire fait partie intégrante du travail de l'orateur ; en effet, tous les orateurs s'inscrivent dans une mémoire collective, la mémoire des Anciens ; c'est pourquoi on demande aux élèves de connaître les textes des grands auteurs classiques. De plus l'assimilation de ces grands auteurs aide à la mnémotechnie. Mais y a-t-il une méthode pour améliorer la mémoire ? Dans *La rhétorique à Hérennius*, l'un des premiers traités sur la mémoire, l'auteur fait la distinction entre la mémoire naturelle et la mémoire artificielle ; le terme « artificielle » n'a rien de péjoratif, il signifie simplement que cette mémoire a été acquise par des exercices. La mémoire artificielle est en quelque sorte le prolongement de la première mémoire. Ces deux mémoires font appel de manière importante aux différents sens, comme la vue ou l'ouïe. En effet, grâce à des associations d'idées, d'images et surtout de *topoi* (lieux communs), l'orateur peut se remémorer facilement son texte. Cette remémoration est facilitée par l'organisation du discours qui est toujours très ordonnée. La première méthode consistait à mémoriser une série de lieux (*loci*) sous une forme architecturale (la plus simple). Chaque lieu correspond à une partie du discours à prononcer et on lui associe une image. Puis pendant le discours l'orateur passe en revue les différentes pièces et ce qu'il y a mis. Les lieux doivent avoir un lien logique pour que l'orateur puisse s'en souvenir facilement dans l'ordre. Ces *loci* peuvent évidemment resservir pour un autre discours. Après avoir trouvé les *loci* et l'endroit dans lesquels les placer, il est nécessaire de placer une image tous les dix *loci* pour favoriser leur mémorisation et leur remémoration. Il convient ensuite de faire la distinction entre les idées à retenir et le langage que l'on veut employer ; les images seront de nature différente. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* précise qu'il vaut mieux utiliser des images marquantes, car elles seront plus facilement mémorisables. Néanmoins il est nécessaire d'apprendre par cœur le texte, car il permet d'aider la méthode mnémotechnique. Quintilien revient de manière plus claire sur cette technique dans le livre XI. Il reprend la théorie des lieux : pour lui il faut d'abord choisir un endroit spacieux et remarquable : « On choisit des lieux aussi spacieux que possible, caractérisés par une grande variété, par exemple, une maison vaste(...) tout ce qui s'y trouve de notable est fixé avec soin dans l'esprit<sup>2</sup> ». Des signes particuliers permettent de se souvenir plus facilement de l'ordre du

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 36

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, XI, 2, 18

discours : « *Le (problème) suivant est de marquer ce que l'on a écrit ou préparé mentalement d'un signe particulier qui serve à orienter<sup>1</sup>* ». Quintilien suggère d'utiliser des signes qui se réfèrent à un sujet comme la navigation ou l'art militaire. Ainsi, le texte jalonné de ces signes sera plus facilement mémorisable, quel qu'en soit la longueur.

De plus, dès son plus jeune âge, l'enfant apprend à mémoriser le maximum de choses ; ainsi il doit apprendre toutes les syllabes par cœur. « *Pour les syllabes, pas de méthode abrégée : il faut les apprendre toutes<sup>2</sup>* ».

#### **1.1.2.2.2 L'imitation**

Des exercices d'imitation sont également au programme du futur orateur : en effet les auteurs doivent fournir à la fois le vocabulaire, les figures de style et les méthodes pour composer un discours : « *Tous (les auteurs) qui sont dignes d'être lus doivent fournir l'abondance du vocabulaire et la variété des figures et la méthode propre à une composition harmonieuse des phrases, et surtout, un modèle de toutes les qualités sur lesquelles doit se régler l'esprit<sup>3</sup>* ». Par exemple on reprend un discours en vers et on le met en prose ; cet exercice suppose une connaissance certaine de l'auteur, les « tours » particuliers Pour Quintilien la mémoire « *est la seule faculté qui puisse être développée par le soin des maîtres<sup>4</sup>* » ; l'enfant a une facilité à retenir les choses ; c'est un don inné à développer. « (...) *le maître d'éloquence (...) doit aider au développement des qualités qu'il trouve en chacun de ses élèves, et, dans toute la mesure du possible, ajouter ce qui manque et corriger certains points et modifier<sup>5</sup>* ». D'ailleurs, les exercices préparatoires comprennent nombre d'imitation de discours, de poésie. Cela permet à l'élève d'avoir des références connus de tous et de pouvoir les mobiliser à tout moment pendant son discours. L'imitation des auteurs les lus connus permet de s'approprier des qualités littéraires reconnues depuis longtemps par les maîtres. Il est donc important d'avoir un bon modèle sur lequel se régler. Et l'imitation n'est pas seulement valable en rhétorique, mais on la retrouve dans tous les autres arts : « *C'est ainsi que les musiciens prennent pour modèle la voix de leur professeur, les peintres les*

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, XI, 2, 19

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 30

<sup>3</sup> Quintilien, *I.O.*, X, 2, 1

<sup>4</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 36

<sup>5</sup> Quintilien, *I.O.*, X, 2, 20

*œuvres de leurs devanciers, les paysans les techniques de culture éprouvées dans la pratique<sup>1</sup> ». Dans cette phrase Quintilien élargit sa pensée puisqu'il fait référence à l'agriculture : l'art n'est pas le seul domaine où l'imitation est indispensable pour avancer. L'imitation permet donc de mieux retenir les modèles à suivre. Néanmoins, l'imitation seule ne saurait être utile pour faire un discours : il faut agir avec discernement. En effet l'imitation de mauvais exemples ne saurait être bénéfique pour l'élève. Il faut essayer de comprendre pourquoi le modèle est bon et en tirer le meilleur sans le pire : « *Chez les grands auteurs aussi, il se rencontre des défauts, qui leur ont été reprochés par des critiques compétents et qui se sont même reprochés mutuellement<sup>2</sup> ». L'imitation doit être raisonnée. De plus, Quintilien explique que, dans l'idéal, cette imitation peut être dépasser pour créer une œuvre originale. De plus, certaines qualités ne sont pas imitables, « *le talent, la faculté d'invention, la force, l'aisance et tout ce que la théorie ne peut enseigner<sup>3</sup> ». Enfin, la seule imitation ne permettrait pas de dépasser son modèle, ce qui est en contradiction avec la pédagogie développée par Quintilien.***

Il est également important de ne pas présumer de ses forces et de prendre pour modèle ce que l'on pourra imiter. Ainsi le professeur doit pouvoir conseiller ses élèves et ne pas leur donner des modèles inabordables ; cela aurait comme conséquence de décourager l'enfant. C'est pourquoi il est également indispensable de varier les modèles pris en exemple. On ne peut pas traiter de la même façon les différents genres de discours : « *Chaque propos a sa loi, chacun sa convenance (...) Cependant, toutes les formes d'éloquence ont quelque chose de commun ; imitons donc cet élément commun<sup>1</sup> ». L'éclectisme est de mise.*

On le voit, imitation et mémoire sont indispensables à la formation des futurs orateurs, et ce dès leur plus jeune âge. Un entraînement systématique permet d'acquérir une mémoire importante, qui sera utile lors de la déclamation des discours. Cette mémoire est soutenue par une connaissance parfaite des auteurs qui servent de modèle. Des exercices d'imitation permettent cette aisance. Néanmoins Quintilien laisse une porte ouverte à l'originalité ; à chacun de laisser sa trace en innovant.

Augustin témoigne dans son œuvre de cette imitation des Anciens : « *Laisse-moi, mon Dieu, dire aussi quelque chose de mon génie inventif, un don que tu m'as fait, et des extravagances où je le gaspillais. On me proposait en effet une entreprise qui ne pouvait*

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O*, X, 2, 2

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O*, X, 2, 15

<sup>3</sup> Quintilien, *I.O*, X, 2, 12

guère laisser mon âme en repos, car il y avait des louanges à gagner, et le déshonneur ou les coups à craindre. C'était de prononcer les discours de Junon irritée et dépitée de ne pouvoir 'écarter de l'Italie le roi des Troyens', discours que Junon n'avait jamais prononcé, je le savais. Mais on nous contraignait à suivre dans l'erreur les traces des fictions poétiques, et à dire en prose à peu près ce que le poète avait dit en vers(...)² ». Dans ce passage Augustin explique un exercice proposé souvent aux élèves : reprendre un passage connu d'un texte et le réécrire. Cela permettait de travailler le style de l'auteur, de mieux le maîtriser et de pouvoir le réutiliser le cas échéant. On voit bien l'importance de l'imitation. Mais Augustin reproche à ses professeurs de préférer la fiction à la réalité, puisqu'il précise que Junon n'avait jamais prononcé les discours demandés ; néanmoins Augustin se plie à cet exercice et y réussit assez bien : « A quoi me servait d'être ainsi loué (...) d'être applaudi dans ma déclamation plus que tant de condisciples de mon âge ?<sup>1</sup> ». Augustin dénonce la vanité de cet exercice qui met en valeur le mensonge et éloigne de la vérité. Et il est vrai que l'on a reproché aux orateurs d'avoir un style ampoulé qui ne correspondait plus à ce que l'on attendait. De plus certains exercices d'imitation semblaient trop éloignés de la réalité pour être réellement utiles aux élèves ; l'enseignement manquait d'esprit pratique.

## ***1.2 La pédagogie éducative***

### ***1.2.1 A chaque âge son apprentissage.***

Quintilien insiste sur ce point : il ne faut pas attendre pour faire l'éducation de son fils : « Quelques auteurs ont pensé qu'il ne fallait pas commencer les études avant la septième année, parce que, d'après eux, c'est à cet âge que l'enfant peut commencer à tirer profit intellectuel des matières enseignées et soutenir un effort (...) plus sage est l'avis de ceux qui souhaitent, comme Chrysippe, qu'aucune époque de la vie soit inactive<sup>2</sup> ». Néanmoins, chaque âge est différent et demande un traitement particulier. Pour Quintilien, l'homme est nécessairement fait pour apprendre : « Les esprits obtus et fermés à

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, X, 2, 22

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, I, XVII, 27

*l'instruction ne sont pas plus de l'ordre de la nature humaine que les êtres anormaux ou marqués par des monstruosités ; mais à dire vrai ils sont forts peu nombreux*<sup>3</sup>.

### 1.2.1.1 La pédagogie éducative

Nous l'avons dit plus haut, l'apprentissage commence dès le plus jeune âge : les nourrices doivent parler une langue pure et avoir une moralité irréprochable. Dès le premier contact, l'enfant doit assimiler une langue correcte ; comme le dit Quintilien, « *nous gardons de façon très tenace les premières impressions rudimentaires de notre enfance* »<sup>4</sup>. Il est donc primordial que les premières impressions soient les meilleures possibles et l'entourage de l'enfant concourt à cette réussite.

Le premier apprentissage est évidemment le langage. Augustin nous en fait une description détaillée ; d'abord un jeu de mimiques, puis peu à peu une reproduction du langage, grâce à la mémoire et à l'imitation.

*« Par des gémissements et des cris divers et divers gestes, je voulais divulguer les pensées de mon cœur, pour qu'on obéît à ma volonté, mais je ne pouvais exprimer tout ce que je voulais, ni le faire à tous ceux que je voulais ; alors j'utilisais les prises de ma mémoire : quand les gens nommaient un objet et qu'à la suite de ce son de voix, ils faisaient un geste vers quelque chose, je voyais et je retenais que cet objet s'appelait pour eux du nom qu'ils faisaient résonner, lorsqu'ils avaient l'intention de le montrer. »*

Ainsi, d'une manière naturelle et non contraignante l'enfant apprend à s'exprimer par un langage articulé : « *Mais j'ai appris ces mots sans punition accablante de gens qui vous pressent, sous la seule pression de mon cœur avide de produire ses concepts* »<sup>1</sup>.

Après l'apprentissage du langage vient celui de la lecture : à ce propos Quintilien relève une objection : certains pensent qu'il ne faut pas commencer à faire étudier trop tôt l'enfant. Quintilien est d'avis que chaque âge est productif ; il faut « capitaliser » le maximum d'acquis et le plus tôt sera le mieux. Quintilien emploie d'ailleurs un vocabulaire économique : « *profectus* » (le profit) « *prorogare* » (capitaliser) « *adquiritur* » (acquérir) et « *perdamus tempus* » (gagner du temps) . En effet, ce qui est appris ne sera plus à apprendre.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, XVII, 27

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 15

<sup>3</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 2

<sup>4</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 5

Après avoir répondu à cette objection, Quintilien fait un rapprochement entre éducation et morale. Puis il développe sa méthode d'apprentissage de la lecture : on commence par l'alphabet, dans l'ordre et dans le désordre, pour que l'enfant apprenne à reconnaître à la fois la lettre et le nom ; puis, grâce à une tablette rainurée, il doit tracer chaque lettre et commence ainsi à écrire. On voit que Quintilien a développé une véritable pédagogie d'apprentissage. De plus, l'auteur préconise cette éducation par le jeu ; il sait bien qu'un enfant comprend mieux et plus vite les choses qui l'amuse et qui sont concrètes. Il est aussi important que l'enfant aime les études : il en gardera un souvenir d'autant plus important par la suite ; c'est pourquoi Quintilien insiste beaucoup sur le fait d'adapter le travail à l'âge et au caractère de l'enfant : on peut signaler que l'auteur fait preuve d'un souci de psychologie enfantine.

Augustin semble avoir reçu cette éducation dans cet ordre : apprentissage du langage, puis des lettres de l'alphabet. Mais il met sur le compte de Dieu l'apprentissage de la parole : il insiste sur le rôle de la mémoire et sur la nécessité de s'exprimer. Il montre aussi que pour lui la parole est une duperie et un moyen de dépendance par rapport aux grandes personnes. « *J'entrai plus avant dans le commerce orageux de la vie humaine, tout en dépendant de l'autorité de mes parents et du bon plaisir des grandes personnes* <sup>2</sup> ». Ainsi, si au départ le langage est un don divin, l'usage qui en est fait le pervertit et est mis au service des besoins et caprices personnels. Augustin insiste sur l'artifice que représente le langage : en acquérant le langage, l'enfant détient une arme de manipulation ; et dès qu'il maîtrise cette arme il est engagé dans la voie de la tromperie, par les adultes notamment, et de la servitude :

« *Dieu, mon Dieu, quelles misères j'ai éprouvées là et quelles duperies, puisqu'on me proposait, à moi enfant, comme règle de vie honnête, d'obéir à des gens qui m'engageaient à briller dans ce monde, et à exceller dans les arts de la verbosité, seule accès aux honneurs des hommes et aux fausses richesses* <sup>3</sup> ».

Pour lui, les lettres doivent être mises au service de Dieu :

« (...) *Prends à ton service tout ce que j'ai appris d'utile dans mon enfance ; à ton service ce que je dis et j'écris et je lis et je compte puisque, quand j'apprenais des vanités, c'est toi qui me donnais l'art d'apprendre (...) j'ai appris là beaucoup de mots utiles ; mais on peut les apprendre*

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf*, I, XIV, 23

<sup>2</sup> Augustin, *Conf*, I, VIII, 13

<sup>3</sup> Augustin, *Conf*, I,

*aussi dans des sujets qui ne soient pas vains, et ce serait la voie sûre où les enfants pourraient marcher<sup>1</sup>».*

Les études doivent servir Dieu ; et pour Augustin ce n'est pas en apprenant à copier les auteurs que ce but sera atteint :

*« Toutes nos pensées et toute notre vie et toute notre intelligence doivent être reportées de tout ton esprit, il ne laisse libre aucune parcelle de notre vie, aucune place libre où nous pourrions jouir d'autre être que lui. Si quelque chose entre dans notre esprit et vient solliciter notre amour, qu'on le transporte là où le sommet du véritable amour se précipite tout entier<sup>2</sup> ».*

A . Solignac, dans l'introduction aux *Confessions*, explique que :

*« C'est [Dieu] qui agit en la mère et les nourrices d'Augustin, qui remplit leur sein de lait afin de fournir à l'enfant l'aliment qui lui convient. Parents et professeurs ne sont que les instruments dont Dieu use avec adresse : alors qu'ils poursuivent leur dessein propre, Dieu les fait travailler malgré eux ou à leur insu au dessein élevé qui est le sien ; la famille d'Augustin veut faire de lui un habile orateur, ses maîtres le frappent de la férule quand il se montre indocile, mais la vanité des uns et la cruauté des autres servait à lui préparer le savoir dont il use maintenant pour la gloire divine<sup>3</sup> ».*

Dieu est présent et dirige la vie des hommes ; c'est pourquoi ceux-ci, en remerciement, doivent consacrer leur vie à Dieu.

Nous avons vu que Quintilien ne se contente pas d'énoncer quelques vagues préceptes : en s'appuyant sur la psychologie infantine il élabore une pédagogie adaptée à chaque âge. Augustin montre que cet idéal n'a pas toujours été suivi ; il en a fait les frais et en garde encore un souvenir douloureux ; mais sa réflexion se faisant par rapport à Dieu, ce qui n'est évidemment pas le cas pour Quintilien, on comprend que les deux points de vue divergent.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, XV, 24

<sup>2</sup> Augustin, *De doctrina christiana*, 1, 22, 21

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, introduction, V, 3 b

## **1.2.1 Une pédagogie fondée sur la douceur et l'émulation**

### **1.2.2.1 La douceur**

Pour Quintilien, cet apprentissage doit se faire en douceur : les coups sont à bannir : « *Quant à frapper les élèves, (...) c'est une pratique dont je ne voudrais pas le moins du monde*<sup>1</sup> ». Cela ne ferait qu'endurcir l'enfant aux coups et non l'exciter à apprendre.

Malheureusement ces préceptes ne devaient pas être suivis par tous : Augustin garde un souvenir amer de ses années d'études : « (...) *si j'étais paresseux à apprendre, on me battait*<sup>2</sup> ». Il note l'incompréhension de ses parents et des autres adultes face à sa souffrance. C'est à cette époque qu'il reçoit sa première éducation chrétienne ; dans la naïveté de son jeune âge il priait Dieu, pensant que celui-ci allait faire cesser ses malheurs ; et sa confusion était d'autant plus grande que ceux qui lui enseignaient la religion riaient de lui. Mais Augustin, tout en pleurant sur ses châtiments corporels, les justifie par le péché : sa paresse était la cause des coups, il les méritait. Ce que réproche Augustin, ce n'est pas les coups, mais l'illogisme des adultes : on le battait parce qu'il jouait avec ses camarades ; les adultes pourtant font la même chose : « *De fait, la même chose se passe quand on remplace les pédagogues et les maîtres, les noix et les balles et les passereaux, par les préfets et les rois, l'or et les domaines et les esclaves*<sup>3</sup> ». Augustin leur reproche de ne pas le prendre au sérieux ; et c'est cette incompréhension qui conduit les enfants à fauter et à mal agir.

### **1.2.2.2 L'émulation**

Le but principal de cette éducation est l'émulation. Quintilien en fait la base de sa pédagogie, dès le début de l'apprentissage. En effet, tous les enfants ne sont pas enclins à apprendre ; il faut leur en donner le goût, en les amusant tout d'abord, puis en excitant en eux l'envie de s'instruire. Quintilien pense que si on apprend à un autre enfant quelque chose, les autres enfants auront envie de savoir la même chose.

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 3, 14

<sup>2</sup> Augustin *Conf.*, I, IX, 14

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIX, 30

Il faut suivre les inclinations naturelles de l'enfant et les adapter à ce qu'on veut lui apprendre. Là encore Quintilien fait preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'une analyse fine des comportements des enfants.

Une « compétition » en début de mois stimule chaque élève ; chaque enfant de chaque niveau passait des épreuves orales : un classement sanctionnait les résultats de chacun. La même chose se déroulait à la fin du mois. Cela stimulait les élèves et les obligeait à se dépasser. C'est pourquoi Quintilien préconise un enseignement public. Augustin avoue qu'à ce jeu il était doué.

*« On me proposait en effet une entreprise qui ne pouvait guère laisser mon âme en repos, car il y avait des louanges à gagner, et le déshonneur ou les coups à craindre. C'était de prononcer le discours de Junon irritée et dépitée de ne pouvoir 'écarter de l'Italie le roi des Troyens' (...) on nous contraignait à suivre dans l'erreur les traces des fictions poétiques, et à dire en prose à peu près ce que le poète avait dit en vers <sup>1</sup>».*

L'auditoire était composé des parents et des amis de l'élève.

### **1.2.2.3 Efficacité de ce système ?**

#### **1.2.2.3.1 Un langage corrupteur ?**

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf*, I, XVII, 27

Le but de tout discours est d'être efficace ; or les auteurs prennent parfois le risque de se détacher du réel et de la nature en s'attachant trop à une classification.

Pour Augustin, au contraire, ces méthodes d'apprentissage et les exercices proposés ne sont propres qu'à pervertir les jeunes élèves « *Je n'accuse pas les mots, qui sont comme des vases choisis et précieux, mais le vin de l'erreur que nous y versaient des docteurs enivrés, et si nous ne buvions pas, on nous battait, et nous n'avions pas le droit d'en appeler à un juge tempérant*<sup>1</sup> ». L'auteur compare les professeurs à des ivrognes « *ebriis doctoribus* » qui obligent les élèves à s'enivrer de paroles. Dans cette citation il reproche aux professeurs leur toute-puissance ; ils ne sont pas inquiétés par les parents ou les proches des élèves. Les professeurs abusent de leur autorité pour pervertir leurs élèves.

Augustin reproche aux professeurs de préférer leur apprendre le beau langage plutôt que des mœurs respectables :

*« Avaient-ils fait quelque chose de bien, s'ils employaient un barbarisme ou un solécisme en l'exposant, le blâme reçu les couvrait de confusion ; mais s'agissait-il de leurs dévergondages, s'ils se servaient de termes parfaitement corrects et bien agencés pour les raconter avec abondance, avec élégance, la louange décernée les gonflait de gloriole !<sup>1</sup> ».*

Et en effet, lorsqu'on étudie le programme de grammaire prévu par Quintilien, on s'aperçoit qu'une large part est consacrée aux erreurs de vocabulaire (les chapitres IV et V), que Quintilien considère d'ailleurs comme de la grammaire. On comprend alors que le jeune Augustin se sente dépassé par cette rigueur à acquérir et que tout cela lui semble superflu. De plus, n'oublions pas que son ouvrage s'adresse à Dieu ; la réflexion d'Augustin sur le langage est liée à une pensée morale. « *C'est au point que si quelqu'un, qui connaît ou enseigne ces vieilles conventions sur les sons, viole une règle de grammaire (...)*

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf*, I, XVI, 26

*choque plus les hommes que s'il viole tes préceptes en haïssant un homme, tout homme qu'il est*<sup>2</sup>» . Augustin va plus loin : pour les grammairiens, on commet un péché plus grave en oubliant une voyelle qu'en haïssant un homme. Néanmoins il n'est pas contre la rhétorique : il sait que c'est un moyen pour aider les hommes à se convertir. Mais il lui reproche de se détacher du réel et de se tourner vers l'immoralité. Marrou en fait également la remarque :

*« Tout fut sacrifié à la rhétorique, comprise en un sens étroit et scolaire ; la jeunesse, préoccupée avant tout de parvenir et de réussir, mit dans la rhétorique une confiance sans borne : elle règne sans partage sur toute l'éducation (...) elle devint un technique si complexe qu'on n'a pas trop du temps qu'on passe chez le rhéteur pour l'assimiler dans toutes ses parties : bien plus, son prestige s'exerce déjà sur l'enfant aux mains du grammaticus<sup>3</sup> »*

La rhétorique devient trop pragmatique et complexe : Augustin ne s'y retrouve pas.

### **1.2.2.3.2 Une ambition dévorante ?**

Pour Quintilien, *« quoique l'ambition soit en elle-même un vice, elle est souvent la source des vertus<sup>4</sup> »*. Le but de Quintilien est clair : les enfants doivent être ambitieux pour parvenir à s'améliorer et à se surpasser lors des concours. Cette ambition leur permettra par la suite de devenir les meilleurs et de gagner leurs procès.

Ce système a une efficacité purement pragmatique ; pour Augustin, l'émulation permanente serait source de l'ambition dévorante des élèves. Quintilien ne le cache d'ailleurs pas : *« Pour moi, je veux un enfant qu'excite la louange, que délecte la gloire, qui pleure s'il*

---

<sup>1</sup> Augustin *Conf*, I, XVIII, 28

<sup>2</sup> Augustin, *Conf*, I, XVIII, 29

<sup>3</sup> H.I. Marrou, *S.A. et la fin de la culture antique*, I, V, 3

<sup>4</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 2, 22

*échoue<sup>1</sup>*». Cette ambition éloignerait l'enfant des vraies valeurs et du but véritable de l'art oratoire : défendre la justice et les innocents. L'ambition conduirait les orateurs à ne choisir que des causes importantes qui leur apporteraient la gloire. Or ce n'est pas le plus important dans le métier d'orateur. C'est pourquoi Augustin s'insurge contre ces méthodes. Il ne veut pas que les enfants deviennent ambitieux et vaniteux de savoir bien parler, au détriment de la morale et de la justice. D'ailleurs, le désir de briller et d'être toujours le meilleur le pousse à voler et à mentir : « *Et même dans ce jeu, pour des victoires frauduleuses, vaincu moi-même par un vain désir de primer, souvent je trichais<sup>2</sup>* ». Augustin reproche aux adultes de ne pas se rendre compte de l'erreur dans laquelle ils plongent les enfants :

*« Je dis ces choses et je les confesse devant toi, mon Dieu ; elles me valaient les louanges de ceux dont l'approbation était alors pour moi la bonne règle de vie. Je ne voyais pas le gouffre d'ignominie dans lequel ' j' avais été projeté loin de tes yeux' <sup>3</sup> ».*

Augustin pense que l'orgueil « *lui-même singe l'élévation, alors que toi seul tu es Dieu, élevé au dessus de tout. Et l'ambition ! Que cherche-t-elle, sinon les honneurs et la gloire, alors que toi seul avant tous, tu es digne d'honneurs et de gloire à jamais ?<sup>4</sup>* ».

Le péché d'orgueil et l'ambition sont, pour Augustin, une imitation du pouvoir divin ; mais seul Dieu possède ces pouvoirs et les hommes sont condamnés à rester dans la médiocrité. Ce désir d'égaliser Dieu serait la preuve de son existence aux yeux des hommes : « *Pourtant, en t'imitant ainsi, ils te désignent comme le créateur de tout être, marquant par là qu'il n'y a point de lieu où l'on puisse se retirer pour être de toute façon loin de toi<sup>5</sup>* ». La démesure humaine ne pourra jamais égaler le pouvoir créateur divin. C'est pourquoi, pour Augustin, il est vain de rechercher la gloire et l'ambition.

De plus, le discours déclamé devant camarades et parents prend parfois la forme d'un spectacle : il y a un public, et le jeune élève se met en scène, on trouve une volonté de représentation dans sa façon de déclamer : souvenons-nous que Quintilien préconise l'étude du jeu de l'acteur. En outre, le genre épideictique ayant pour but principal de plaire, l'orateur se donne vraiment en représentation. Enfin, n'oublions pas que l'orateur fait son discours

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 3, 6

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIX, 30

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIX, 30

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, II, VI, 13

<sup>5</sup> Augustin, *Conf.*, II, VI, 14

devant un public nombreux, il doit pouvoir se faire comprendre de tous ; on peut comprendre qu'il fasse des mouvements susceptibles d'être vu de tous.

## 1.3 But de l'éducation

### 1.3.1 Former un orateur parfait

*« Mon but est de former l'orateur parfait, lequel ne peut exister s'il n'est un homme de bien ; aussi exigeons-nous de lui à la fois une aptitude exceptionnelle à la parole et toutes les qualités de l'âme <sup>1</sup> ».*

On voit dans cette citation que Quintilien ne sépare pas la morale des autres qualités requises pour faire un bon orateur. Les philosophes n'ont pas l'apanage de la morale et de l'étude de la philosophie : le sens de la justice, le courage sont autant de qualités que l'orateur doit acquérir pour être parfait ; il doit les pratiquer au quotidien. Quintilien cite d'ailleurs Cicéron *« Au surplus, comme Cicéron le démontre très clairement, la sagesse et l'éloquence, unies dans leur nature, sont tellement liées aussi dans leur exercice que le sage et l'orateur étaient tenus pour identiques <sup>2</sup> »*. Mais les deux auteurs divergent sur ce point : pour Cicéron, le dédain des philosophes pour l'art oratoire vient du fait que la rhétorique est tournée vers la pratique : *« Il s'en rencontre d'autres qui, remplis de savoir et de talent, mais détournés de la vie publique et des affaires (...) s'en prennent à l'art de la parole, et la poursuivent de leur mépris <sup>3</sup> »* alors que la philosophie est spéculative ; pour Quintilien, les orateurs, séduits par le luxe et l'appât du gain, s'éloignent de la morale *« Par la suite, (...) du moment où la parole devint une source de gain et que l'on se mit à faire mauvais usage des bienfaits de l'éloquence, ceux qui étaient tenus pour habiles à parler cessèrent de se soucier de la morale <sup>4</sup> »*. L'auteur ajoute que certains sujets dits « philosophiques » intéressent tout le monde : *« D'ailleurs, tout ce qui est revendiqué comme domaine presque exclusif de la philosophie, nous en parlons tous indifféremment. Qui donc, en effet, à moins d'être le pire des individus, ne parle pas de la justice, de l'équité, et du bien ? Quel rustre ne pose des questions sur les causes des phénomènes naturels ? <sup>5</sup> »*. Si le plus commun des hommes s'interroge sur ces questions, l'orateur aura à cœur de les étudier lui aussi.

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, avant-propos

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, avant-propos

<sup>3</sup> Cicéron, *De ora.*, III, XVI, 59

<sup>4</sup> Quintilien, *I.O.*, I, avant-propos

<sup>5</sup> Quintilien, *I.O.*, I, avant-propos

L'homme est donc sage à la fois par ses mœurs et par sa science ; tendre vers la perfection permet de s'en rapprocher au maximum

Cet idéal de l'orateur parfait, Quintilien le développe dans le dernier tome de son livre. Dans cette dernière partie l'auteur explique que l'orateur, par ses aptitudes, doit rendre la justice ; les intérêts publics et privés exigent une moralité irréprochable. Son esprit doit être libre de tout vice. La pureté de l'âme est nécessaire à l'étude et au travail, pour que tout se fasse dans un état d'esprit propice à une justice bien rendue. De plus, pour Quintilien, l'amour de la gloire est l'apanage des honnêtes gens. D'ailleurs, lors d'un procès, un honnête homme est plus crédible qu'un homme aux mœurs corrompues. La troisième partie de l'art oratoire blâme ou loue les parties en présence : la moralité est donc liée à l'art oratoire. Mais pour Marrou, si les orateurs apprennent la philosophie :

*« L'important, pour l'orateur, c'est la psychologie (...) et pourquoi ? C'est qu'elle fournit une abondante matière à des développements passe-partout, sur<sup>1</sup> 'la religion, la mort, la piété, l'amour de la patrie, sur le bien et le mal, les vertus et les vices, le devoir, la douleur, le plaisir, que sais-je encore'<sup>2</sup> »*

Pour l'auteur, dès Cicéron l'idéal d'un orateur philosophe se perd et l'apprentissage de la philosophie n'aurait plus qu'une fonction utilitaire.

Augustin semble être d'accord avec cela. En effet dans les *Confessions* il reproche aux professeurs de proposer des lectures immorales : les dieux sont pervers, trompeurs et n'aspirent qu'à la débauche : « *Ne m'as-tu pas offert, dans une lecture, un Jupiter tonnant en même temps qu'adultère ? Bien sûr, il ne pourrait faire les deux à la fois, mais on le lui a fait faire, pour autoriser de son exemple un adultère réel par un tonnerre fictif<sup>3</sup>* ». Il conclut en disant qu'il vaut mieux savoir lire et écrire que de connaître les fables apprises par cœur à l'école : c'est cet enseignement qui est le plus utile et qui seul doit rester des études. « *Le meilleur, c'est bien le premier enseignement<sup>4</sup>* ».

Les deux hommes ne semblent pas d'accord. Qu'est ce qui peut expliquer cette divergence ? Augustin s'attaque non pas au résultat, mais aux moyens pour parvenir à ce résultat. Il critique les textes, supports de toutes les études ; si les textes manquent de moralité chrétienne, les jeunes élèves ne pourront qu'être influencés de manière négative : ces textes

---

<sup>1</sup> H.I Marrou, *S. A. et la fin de la culture antique*,

<sup>2</sup> Cicéron, *De oratore*, I, 56

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, XV, 25

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIII, 22

rabâchés, lus et appris par cœur sont d'une influence néfaste pour le jeune homme. L'ambition qui est au cœur de l'apprentissage devient dévorante et aveugle les jeunes élèves. Pour Quintilien, les textes ne sont qu'un moyen de parvenir à une fin beaucoup plus noble ; pour lui, l'étude de textes littéraires n'est qu'une étape dans l'apprentissage : les mœurs sont rendues parfaites par l'enseignement théorique de la physique, de la morale et de la dialectique (les trois parties de la philosophie). Il faut être convaincu par ce qu'on dit ; c'est pourquoi Quintilien n'a de cesse de répéter que l'orateur est un homme de bien. La fin justifie les moyens, en quelque sorte.

## **2 L'ENFANT ET LE MONDE**

Nous avons vu le système éducatif en place chez Quintilien et Augustin. Ce système éducatif doit pouvoir permettre à l'enfant de vivre en société. Pour l'y aider, plusieurs personnes étaient présentes. Nous verrons que les parents sont les premiers à éduquer l'enfant ; puis les pédagogues et les nourrices prennent le relais. Enfin nous verrons les relations qui unissent l'enfant et le professeur.

### ***2.1 L'enfant et ses parents/ ses nourrices***

#### ***2.1.1 L'enfant et son père***

##### ***2.1.1.1 La patria potestas***

Dans la tradition ancienne, la famille pouvait être comparée à une monarchie absolue dans laquelle le père était tout puissant et redoutable. Les enfants dépendaient de lui. Lorsque le *pater familias* mourait, le fils prenait ce titre ; cela montre que le terme de *pater* désigne

plus une idée de puissance que de paternité. D'ailleurs, le *pater familias* n'est pas seulement le père de famille, c'est le représentant mâle le plus âgé dans la famille.

Le père a tout pouvoir sur ses enfants car la loi le lui permet. En effet les enfants sont dépendants de leur père juridiquement ; ils ne deviennent autonomes qu'à leur majorité. Il a droit de vie ou de mort sur sa famille, peut refuser l'émancipation de ses enfants s'il le désire. Cette autorité s'explique par le fait que les enfants doivent respect et obéissance à leur père, et que la hiérarchie doit être respectée. Ce respect permet l'harmonie de la famille. Néanmoins cette autorité ne fait pas toujours l'unanimité et on parle de piété familiale pour qualifier les relations qui doivent unir un père et ses enfants.

Ce pouvoir est plus ou moins calqué sur le modèle de fonctionnement de la cité. D'ailleurs, le terme d'*imperium* est employé pour désigner à la fois le pouvoir familial et le pouvoir de la cité. Il y a donc bien association entre le pouvoir public et le pouvoir privé. On emploie le terme de *paterfamilias magister* pour désigner le chef de famille et le terme de *magister populi* pour désigner le dictateur. Là encore, assimilation entre pouvoir public et privé.

Néanmoins le pouvoir du père tend à se perdre avec les années et on préfère parler de piété familiale : « *Au surplus, un nom tiré de la piété filiale est bien plus doux que celui qui désigne le pouvoir ; aussi disons-nous 'pères' de famille plutôt que 'maîtres' de la famille*<sup>1</sup> ».

### **2.1.1.2 Le rôle du père**

Le père est dépositaire du patrimoine familial ; il se doit de le transmettre intact à son fils. Et ce fils doit à son tour le garder et l'agrandir pour pouvoir le léguer à ses enfants.

Lorsque l'enseignement scolaire n'existait pas encore, c'était au père de transmettre le savoir. Caton l'Ancien est l'exemple de ce modèle d'éducation archaïque que Plutarque raconte dans son œuvre *Les Vies Parallèles*.

Le père devait transmettre à ses enfants et en particulier à son fils le sens des affaires, pour qu'après sa mort sa descendance puisse continuer son travail et agrandir le patrimoine familial. Le père doit montrer à ses enfants le droit chemin et leur inculquer une certaine morale. Plutarque prend l'exemple de Caton l'Ancien qui était particulièrement impliqué dans l'éducation de son fils :

---

<sup>1</sup> Tertullien, *Apologétique*, 34, 2

*« Dès que l'intelligence de son fils s'éveilla, Caton se chargea lui-même de lui apprendre à lire, bien qu'il ait eu un esclave, nommé Chilon, qui était un grammairien d'esprit très fin et qui avait beaucoup d'élèves <sup>1</sup> ».*

Dans cet extrait on voit que l'éducation était souvent confiée à un esclave ; si Plutarque note l'exemple de Caton c'est que ce n'était pas l'habitude d'agir ainsi. Tout le passage évoque Caton éduquant son fils, lui apprenant les lettres et les autres matières indispensables à son éducation :

*« Ce fut donc lui qui lui enseigna les lettres, qui lui apprit le droit et qui fut son maître de gymnastique (...) C'est ainsi que Caton accomplissait une noble tâche en formant et en façonnant son fils à la vertu <sup>2</sup> ».*

D'autres auteurs ont fait l'éloge de l'éducation paternelle ; Horace, dans l'une de ses *Satires* fait le portrait de son père : *« Mon père lui-même, gardien incorruptible, m'accompagnait partout chez les maîtres. Bref, il conserva ma pudeur, cette première parure de la vertu, à l'abri, je ne dis pas seulement de toute action, mais même de toute imputation honteuse <sup>3</sup> ».* Suétone fait également mention de l'exemple d'Auguste dans l'éducation de sa fille et ses petites-filles : elles *« furent élevées avec tant de sévérité qu'il les habitua même au travail de la laine et leur défendit de cacher la moindre de leurs paroles ou de leurs actions <sup>4</sup> ».* Mais l'éducation paternelle ne se borne pas à l'apprentissage des premiers rudiments ; lorsque l'enfant grandit, le père introduit son fils au forum, auprès de ses amis, lors de procès publics par exemple, ou lors de débats au Sénat : il fait son éducation politique. Le père apprend également à respecter les anciens et l'autorité de la cité.

Mais cette éducation ne survit pas à l'épreuve du temps ; dès le II<sup>ème</sup> siècle av J.C les mœurs évoluent et on voit apparaître l'émancipation de la femme et de l'adolescent. Le père a moins d'influence dans l'éducation de ses enfants au fur et à mesure que l'école devient publique et sort du domaine familial. Malgré cela certains pères assistent aux cours de leurs enfants lorsque leurs affaires publiques ne les retiennent pas. Mais là encore le temps fit son œuvre et les pères abandonnèrent leurs enfants aux mains de pédagogues. Néanmoins Quintilien attend de ce personnel qu'il ait toutes les qualités paternelles : l'enfant doit être

---

<sup>1</sup> Plutarque, *Vies*, Caton l'Ancien, XX, 3

<sup>2</sup> Plutarque, *ibid.* XX, 6 et 9

<sup>3</sup> Horace, *Satires*, I, 6

<sup>4</sup> Suétone, *Vie des 12 Césars*, Auguste, 64

préservé des vices qu'il pourrait rencontrer dans la rue et le pédagogue doit veiller à ce que son jeune maître aille bien à l'école. C'est un peu un père de substitution.

Quintilien insiste pour que le chef de famille ait de hautes ambitions pour ses enfants : « *donc, quand un fils lui est né, le père doit concevoir à son sujet les plus hautes espérances ; il sera ainsi plus attentif dès le début<sup>1</sup>* ». Même si le père n'est pas chargé personnellement des études de son fils, il se doit de choisir pour lui les meilleurs pédagogues et professeurs pour lui assurer la réussite. Quintilien insiste peu sur le rôle éducatif du père, il semble que seuls les pédagogues se chargent de cet emploi. En tout cas, le rôle du père et de la mère sont d'égale importance : « *Quant aux parents, je souhaiterais qu'ils aient la meilleure formation possible. Et je ne parle pas seulement des pères ; car l'éloquence des Gracques, nous le savons, dut beaucoup à Cornélie, leur mère<sup>2</sup>* ». A noter que Quintilien insiste sur la formation intellectuelle des parents, mais pas sur leur moralité. Il est vrai que pour lui l'un ne va pas sans l'autre.

Chez Augustin, le rôle père n'a pas été ressenti de manière très positive. En effet il lui reproche d'avoir préféré son éducation scolaire à son éducation religieuse :

« *Qui donc alors ne portait pas aux nues mon père, en louant un homme d'aller au-delà des possibilités de son patrimoine afin de payer à son fils, même pour un lointain séjour d'études, toutes les dépenses nécessaires ? (...) et entre temps, ce même père ne prenait pas la peine de se demander de quelle manière je grandissais devant toi, quelle était ma chasteté, pourvu que je fusse disert ou plutôt un désert sans culture, sans la tienne, ô Dieu<sup>3</sup>* ».

Cette citation montre que les préoccupations de patrice, le père d'Augustin, sont liées à la poursuite de ses études, et pas à sa vie morale ; c'est ce que lui reproche Augustin : on remarquera le jeu de mots entre *disertus* et *desertus*, qui montre qu'Augustin considère les études comme un désert intellectuel. Il ne reproche pas à son père de ne pas s'occuper de lui, mais de ne pas s'inquiéter de ce qui est vraiment important ; son éducation religieuse et morale. Le père d'Augustin semble en effet ravi de voir son fils devenir un homme viril. Augustin se rappelle ses premières expériences sensuelles, et regrette que personne ne l'ait guidé :

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, I, 1

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, I, 6

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, II, III, 5

« Alors les ronces de la sensualité s'élevèrent au-dessus de ma tête, et il n'y avait aucune main pour les arracher. Bien plus, dès que ce père m'aperçut aux bains dans ma virilité naissante et dans mon vêtement d'inquiète adolescence, comme si déjà la perspective d'avoir des petits-fils le transportait, tout joyeux il l'annonça à ma mère, (...) il était ivre du vin invisible de sa volonté perverse, portée aux choses d'en bas<sup>1</sup> ».

Augustin ne se sent pas aidé par son père, qui l'encourage au vice plutôt que de l'en éloigner. Il ne voit pas les vicissitudes de son fils, et ce dernier continue à suivre le mauvais chemin. Pour Augustin, son père ne joue pas le rôle de guide spirituel et moral. C'est sa mère, Monique, qui prend cette place.

**1.**

**2.**

### **3. 2.1.2 L'enfant et sa mère**

La mère a une responsabilité importante dans la vie de ses enfants. En effet, souvent, c'est elle qui s'occupe de la première éducation, avant que les pédagogues et les professeurs ne prennent le relais : « Jusqu'ici son âge enfantin l'a retenu à vos côtés ; il a eu des maîtres dans votre maison où ils ne pouvaient guère, où ils ne pouvaient pas commettre d'erreur<sup>2</sup> ». Les auteurs préconisent d'ailleurs une implication prépondérante de la mère dans l'éducation des enfants. Cicéron, dans son livre *Brutus* cite l'exemple de la mère des Gracques : « Nous pouvons lire les lettres de Cornélie, mère des Gracques : il en résulte avec évidence que ses fils ont été formés moins par les tendres attentions que par le pur langage de leur mère<sup>3</sup> ».

Dans ce passage Cicéron insiste sur la bonne éducation donnée par Cornélie, et sur la pureté de son langage ; Quintilien avait repris cet argument, que l'entourage de l'enfant devait parler de la manière la plus parfaite possible. De plus lorsque le père décède alors que l'enfant est encore petit c'est à elle d'assumer toute l'éducation ; cette situation est d'autant plus fréquente

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, II, III, 6

<sup>2</sup> Pline le Jeune, *Lettres*, III,3

<sup>3</sup> Cicéron, *Brutus*, LVIII, 211

qu'il existait une grande différence d'âge entre les deux parents. De même, lorsque le père est en guerre, c'est encore à la mère que revient le soin d'élever sa progéniture. On le voit, la tâche n'est pas toujours aisée.

Chez Augustin, la mère joue un rôle primordial. Tout au long des *Confessions* il lui rend hommage en rappelant combien elle a eu d'importance dans sa vie. C'est elle qui l'initia à la religion chrétienne et elle n'eut de cesse de le convaincre de se faire baptiser.

### **2.1.2.1 Monique, une vie au service de Dieu.**

#### ***Une épouse exemplaire***

Avant d'être une mère attentive et dévouée, Monique fut une épouse au service de son mari :

*« Dès qu'elle eut atteint pleinement l'âge nubile, elle fut donnée à un homme qu'elle servit comme son maître. Elle mit tout en œuvre pour le gagner à toi, en lui parlant de toi par ses vertus, qui te servaient à la rendre belle et digne d'amour, de respect, d'admiration aux yeux de son époux. D'ailleurs, elle supporta des outrages au lit conjugal sans jamais avoir avec son mari à ce sujet la moindre brouille. C'est qu'elle attendait l'effet de ta 'miséricorde' sur lui, la foi en toi qui le rendrait chaste<sup>1</sup> ».*

Déjà avec Patricius, son mari, Monique se sent investit d'une mission : convertir à Dieu ses proches. Sa douceur et sa patience viennent à bout du caractère irascible de son mari et des servantes qui cherchent à semer le trouble dans son couple. Elle se fait pleinement respecter par sa belle-famille :

*« Même sa belle-mère, que des commérages de servantes malveillantes avaient d'abord montée contre elle fut vaincue par ses égards et sa persévérance dans la patience et la douceur. Si bien que, d'elle-même, cette femme dénonça à son fils les mauvaises langues des servantes, qui mettaient entre elle et sa bru le trouble de la paix du ménage, et elle en demanda justice<sup>2</sup> ».*

Enfin, Monique ne laissait pas une dispute avoir lieu sans essayer de l'apaiser. Une vie exemplaire, aussi bien dans son rôle d'épouse que dans celui de mère.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.* IX, IX, 19

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.* IX, IX 20

## *Une mère dévouée*

Augustin nous présente Monique comme un intermédiaire entre Dieu et lui, et ce tout au long de sa vie :

*« La mère de ma chair, qui enfantait aussi mon salut éternel avec plus d'amour et d'un cœur chaste dans ta foi, prenait déjà des mesures en grande hâte pour que je fusse initié aux sacrements du salut et lavé en te confessant, toi, Seigneur Jésus, pour la rémission de mes péchés (...) »<sup>1</sup> .*

Mais Augustin ne sera pas encore baptisé à ce moment, la maladie dont il souffrait ayant guérie. Néanmoins, Monique continue d'exhorter Augustin au baptême :

*« Mais dans le cœur de ma mère, déjà tu avais commencé ton temple et l'ébauche de ta sainte habitation, (...) et quoique je ne fusse pas encore entré dans la foi, elle redouta néanmoins pour moi les voies tortueuses, dans lesquelles s'avancent ceux 'qui te présentent le dos et non la face'<sup>2</sup> ».*

En effet pendant son adolescence, Augustin découvre les plaisirs de la chair et s'éloigne de Dieu ; alors que sa mère s'évertue à le remettre dans le droit chemin : *« Ce qu'elle voulait, elle (...) c'était que je ne commis point de fornication, et surtout pas d'adultère avec l'épouse de quiconque<sup>3</sup> »*. Bien que Monique ait des difficultés à contenir les ardeurs de son fils, le mariage ne lui semble pas la solution :

*« Elle n'eut pas (...) de même le souci (...) de contenir cela dans les limites de l'affection conjugale, si on ne pouvait pas le couper jusqu'au vif. Elle n'eut pas un tel souci, parce qu'il était à craindre que les espérances fondées sur moi ne fussent entravées par l'entrave d'une épouse<sup>4</sup> ».*

Malgré tous ses efforts, Monique n'arrive pas à engager son fils vers la voie de Dieu. C'est alors que Dieu lui-même intervient pour l'encourager à poursuivre dans cette direction :

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, XI, 17

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, II, III, 6

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, II, III, 7

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, II, III, 8

*« Et tu as tendu ta main d'en haut, et du fond de mes ténèbres ' tu as arraché mon âme', tandis que pour moi des pleurs coulaient vers toi, ceux de ma mère, ta fidèle servante, plus abondants que les pleurs versés par les mères sur le corps d'un défunt<sup>1</sup> ».*

Mais la manifestation la plus visible de la présence de Dieu pour aider Monique fut un songe qu'elle fit, et qui la conforta dans son entreprise de conversion :

*« Elle se vit debout sur une règle de bois ; un jeune homme venait à elle, resplendissant, épanoui, et il lui souriait, tandis qu'elle était triste et triste jusqu'à l'accablement. Il lui demanda les causes de sa tristesse et de ses larmes quotidiennes, et cela pour l'instruire, comme on le fait souvent, non pour s'instruire. Elle répondit que c'était de ma perdition qu'elle se lamentait. Alors il l'invita, pour la rassurer, et l'engagea à regarder attentivement : elle verrait que là où elle était, j'étais moi aussi. Elle regarda, et aussitôt me vit près d'elle, debout sur la même règle<sup>2</sup> ».*

Ce songe, prophétique pour Monique, ne fit que renforcer sa conviction que son fils suivrait sa voie, même si le chemin était encore long. Et de fait, neuf ans devaient encore s'écouler avant qu'Augustin ne se convertisse au christianisme.

Malgré les avertissements de sa mère, Augustin continue à croire au manichéisme. Lors de son départ pour Rome, il s'arrange pour qu'elle ne le suive pas dans le bateau :

*« (...) j'eus de la peine à la persuader d'entrer dans un lieu tout proche de notre navire, une chapelle à la mémoire du bienheureux Cyprien, pour y passer cette nuit-là. Mais cette nuit-là, furtivement, moi je partis, elle non : elle resta là, à prier et à pleurer<sup>3</sup> ».*

Augustin se repent amèrement d'avoir trompé cette mère si vertueuse, tandis qu'elle continue : *« à te prier pour moi<sup>4</sup> ».*

Une maladie accable Augustin dès son arrivée à Rome, et la peur de la mort se fait sentir ; mais là encore, la miséricorde divine épargne la mère d'Augustin :

*« Tu n'as pas permis qu'en pareil état je subisse une double mort : si ce coup eût frappé le cœur de ma mère, jamais il n'eût guéri. Car je ne dis pas assez quels sentiments elle avait pour moi*

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, III, XI, 19

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, III, XI, 19

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, V, VIII, 15

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, V, VIII, 15

*dans le cœur, et combien l'angoisse qui la travaillait pour m'enfanter selon l'esprit, dépassait celle qu'elle avait eue pour m'enfanter selon la chair<sup>1</sup> ».*

Toutes ses épreuves ne font pas renoncer Monique, au contraire : *« elle avait foi, dans le Christ, qu'avant de sortir de cette vie, elle me verrait fidèle catholique<sup>2</sup> »*. Ses vœux furent enfin exaucés. Augustin, lors d'une crise violente, entend une voix qui lui ordonne de prendre un livre et de le lire. La révélation se fait enfin, et Augustin se précipite voir sa mère : *« Déjà, nous allons chez ma mère, nous entrons, nous l'informons : elle est en joie. Nous lui racontons comment cela s'est passé ; elle exulte et triomphe<sup>3</sup> »*. Monique peut mourir à présent qu'Augustin est convertit :

*« Mon fils, en ce qui me concerne, plus rien n'a de charme pour moi dans cette vie. Que pourrais-je faire encore ici-bas ? Pourquoi y serais-je ? Je ne sais ; je n'ai plus rien à espérer de ce siècle. Une seule chose me fait désirer de rester assez longtemps dans cette vie : te voir chrétien catholique avant ma mort. Je suis plus que comblée dans ce que mon dieu m'a accordé : tu es allé jusqu'à mépriser les félicités de la terre et je te vois son serviteur. Qu'est-ce que je fais ici ?<sup>4</sup> ».*

Monique a accompli sa mission et n'attend plus rien de la vie. Elle décède quelques jours plus tard, à l'âge de cinquante-six ans. Augustin éprouve une profonde tristesse à la mort de sa mère, et le livre IX se termine par une prière pour l'âme de Monique.

## **2.1.3 L'enfant et sa nourrice/ pédagogue**

### **2.1.3.1 La nourrice**

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, V, IX, 17

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, VI, VII, 1

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, VIII, XIII, 23

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, IX, X, 26

### *Sa condition sociale*

L'étude des inscriptions funéraires permet de dire qu'en général la nourrice était de naissance libre ou affranchie par le maître. (voir tableau en annexe).

Pour 69 nourrices, 14 seraient des esclaves (soit 20, 29%), 33 seraient affranchies (soit 47, 83%) et 18 seraient affranchies (soit 26, 09%) ou de naissance libre. Quatre sont inconnues. La nourrice est donc de condition variée : de plus elle a la possibilité d'être affranchie lorsqu'elle quitte la famille ou lorsque le maître veut lui signifier sa reconnaissance.

### *Pourquoi employer une nourrice ?*

La nourrice est très présente dans la vie familiale romaine, surtout chez les familles les plus aisées. Les inscriptions funéraires témoignent de cette présence et de l'affection que certains membres de la famille ressentaient pour les nourrices. La nourrice est en effet indispensable lorsque la mère est morte pendant l'accouchement. De plus, si la mère ne veut pas restreindre son activité sociale l'emploi d'une nourrice se justifie également. D'ailleurs, les inscriptions funéraires montrent que les relations entre la nourrice et les enfants qu'elle a élevés perdurent bien après l'âge du sevrage. Certaines nourrices faisaient partie de la famille et servaient de chaperon pour les jeunes filles. Le rôle de la nourrice ne se limitait donc pas seulement à nourrir le bébé. Augustin lui-même raconte qu'une servante de sa mère l'avait guérie de son penchant pour la boisson :

*« De fait, une servante qui l'accompagnait d'habitude au tonneau, se prit de dispute avec sa jeune maîtresse, ce qui arrive, et seule à seule lui jeta ce grief à la face dans une insulte fort amère en l'appelant ' petite buveuse de vin pur' ! Elle, percée par ce coup d'aiguillon, remarqua son hideux défaut, sur-le-champ le réprouva et s'en défit<sup>1</sup> ».*

La nourrice de Monique eut également une grande importance dans son éducation :

*« Elle ne vantait pas tant les soins attentifs de sa mère pour son éducation, que ceux d'une servante cassée par l'âge, qui avait porté le père de Monique tout enfant sur son dos, comme les filles déjà grandelettes portent souvent les tout petits. A cause de cela, et aussi de sa vieillesse et de son*

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.* IX, VII, 18

*excellente conduite,, dans cette maison chrétienne, elle était l'objet, de la part de ses maîtres, de bien des égards. Par suite, on lui avait encore confié les filles de ses maîtres : elle en prenait un soin vigilant, et elle usait, pour les corriger au besoin, d'une vive et sainte sévérité, et pour les former, d'une discrète prudence<sup>1</sup> ».*

On voit que si la nourrice est appréciée par la famille, elle peut rester dans la maison jusqu'à sa mort.

La preuve que les enfants gardaient contact avec leur nourrice se trouve également sur les pierres tombales. En effet sur de nombreuses tombes était inscrit l'âge du décès de la nourrice ou de l'enfant qu'elle avait soigné. Cela implique qu'un contact subsistait entre l'enfant et sa nourrice, et ce pendant plusieurs années. Parfois même la nourrice pouvait servir de chaperon à une jeune fille. Exemple dans la littérature, chez Properce, par exemple, dans ses *Elégies* : « *Assise à mes côtés, je n'ai que ma sœur ; elle m'assiste dans mon souci et la pâle nourrice se parjure en disant que l'hiver est cause de tes retards<sup>2</sup>* ». Les relations qui unissent l'enfant à sa nourrice sont importantes et subsistent au-delà du simple allaitement, surtout pour les jeunes filles qui ont plus encore que les garçons la possibilité de garder leur nourrice chez eux. Certains n'hésitent pas à faire des dons à leur ancienne nourrice : « *Je vous remercie de vous être chargé de faire cultiver la petite terre que j'ai donnée à ma nourrice<sup>3</sup>* ». Les liens sont parfois très forts entre la nourrice et celui qu'elle a nourri.

Pour Quintilien, employer une nourrice ne pose pas de problème, c'est même une évidence, puisque lorsqu'il parle de l'environnement familial de l'enfant il fait référence à la nourrice et aux esclaves qui doivent avoir une moralité irréprochable et un langage parfait : « *Avant tout, que les nourrices ne parlent pas une langue incorrecte<sup>4</sup>* ». Dans cette citation on voit bien que les premières personnes présentes dans l'entourage de l'enfant sont les nourrices. Plus loin Quintilien ajoute que « *ce sont elles que l'enfant entendra en premier lieu<sup>5</sup>* ». Les parents ne semblent pas très présents ; l'auteur fait surtout mention d'autres membres de la famille (pédagogues, esclaves). Les parents de l'enfant sont cités un peu plus loin et leur apport dans l'éducation de leurs enfants semble moins important que pour les nourrices : « *Quant aux parents, je souhaiterais qu'ils aient la meilleure formation possible (...)si des parents n'ont pas eu eux-mêmes la chance d'apprendre, ils n'ont pas pour autant*

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.* IX, VIII, 17

<sup>2</sup> Properce, *Elégies*, IV, III, 43

<sup>3</sup> Pline, *Lettres*, VI, 3

<sup>4</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 4

<sup>5</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 5

à *se soucier moins d'instruire leurs enfants*<sup>1</sup>». Contrairement aux nourrices, les parents n'ont pas l'obligation d'être instruit ; c'est seulement recommandé. Quintilien leur demande par contre de ne pas négliger l'éducation de leurs enfants.

C'est donc la nourrice qui semble prendre en main la première éducation de l'enfant, après l'avoir nourri pendant quelques années.

Les parents sont si peu présents pour Quintilien qu'il ne les mentionne pas parmi les personnes qui peuvent aider l'enfant, un peu plus loin : « *Si, toutefois, on n'a pas la chance d'avoir des nourrices, des esclaves, des pédagogues tels que je les voudrais vraiment, qu'il y ait toujours du moins avec l'enfant quelqu'un qui ne soit pas dépourvu d'expérience de la langue*<sup>2</sup> ».

Néanmoins, certains auteurs comme Tacite pensent que la nourrice n'est pas toujours de bon conseil pour l'enfant, qu'elle l'éduque mal et exerce une mauvaise influence sur le bébé : « (...) *Aujourd'hui, dès sa naissance le petit enfant est confié à quelque servante grecque, à qui l'on adjoint un ou deux esclaves, pris parmi le reste, le plus souvent des moins précieux et ceux qui sont impropres à tout service sérieux*<sup>3</sup> ». Enfin certains pensent qu'elle pourrait nuire aux relations entre la mère et son enfant. On peut en effet concevoir que l'enfant confié à une nourrice la prenne pour sa vraie mère, surtout si cette dernière est peu présente et ne l'a pas nourri. Certaines superstitions font croire que le lait de la nourrice transmettrait son caractère à l'enfant. De plus les conditions d'hygiène ne seraient pas toujours exemplaires et on impute aux nourrices le décès de nombreux nourrissons. Mais pour ce dernier problème la nourrice n'est peut-être pas plus fautive qu'une mère ou qu'un père.

Faut-il pour autant penser que les parents ne se soucient guère de leur progéniture ? Les exemples littéraires ne manquent pas pour prouver le contraire. Ainsi Tacite dans ses *Annales* prend l'exemple de Néron, abattu lors de la mort de sa fille :

« (...) *L'enfant mourut avant d'avoir atteint quatre mois. Alors, de nouveau, surgirent les flatteries, proposant pour l'enfant l'honneur de la divination, un lit sacré, un temple et un prêtre ; quant à Néron, de même que sa joie avait été sans mesure, de même fut son chagrin* ».

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 6

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 11

<sup>3</sup> Tacite, *Dialogue des orateurs*, XXIX, 1

La douleur de la perte d'un enfant est ici à la mesure des espérances qui avaient été faites pour lui.

Il est difficile de dire si l'emploi d'une nourrice est la preuve que les parents ne se soucient pas de leurs progénitures. C'est souvent plus complexe et nous avons vu qu'il était des cas où le recours à la nourrice était obligatoire à la bonne éducation de l'enfant.

### **2.1.3.2 Le pédagogue**

Le pédagogue est présent le plus souvent dans la sphère familiale, plus encore peut-être que la nourrice. Il peut donner la première instruction à son jeune maître ; puis c'est lui qui sera chargé de l'accompagner à l'école, et de veiller à ce qu'il ne lui arrive rien de fâcheux. Quintilien est très stricte quant à sa probité :

*« Pour les pédagogues, j'ajouterai que mon souhait primordial est qu'ils soient vraiment instruits ou qu'ils aient conscience qu'ils ne le sont pas. Rien n'est pire que ces gens qui, étant allés un peu plus loin que les premiers éléments, ont l'illusion de croire qu'ils détiennent la science. En effet, ils s'indignent à l'idée de renoncer au rôle d'enseignant, et, comme s'ils avaient une sorte de titre à l'autorité, dont s'enfle ordinairement la vanité de ces sortes de gens, ils se montrent impérieux et parfois brutaux dans l'enseignement de leur sottise <sup>1</sup> ».*

Quintilien est très critique à l'égard des pédagogues, qu'il accuse de tous les maux. Néanmoins quand on sait l'importance qu'il donne à la première éducation on comprend mieux ses craintes. Le pédagogue a un rôle un peu particulier : ce n'est pas vraiment un professeur, mais les remarques de Quintilien donne à penser qu'il peut parfois avoir cette responsabilité. On peut comprendre que Quintilien, en tant qu'ancien professeur, n'ait pas envie de galvauder sa profession.

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I,1,8

## 2.2 *L'enfant et ses professeurs*

### 2.2.1 *Des relations conflictuelles*

Les relations entre l'élève et son professeur sont complexes. En effet tout dépend des sentiments qu'éprouve l'enfant envers son maître, si celui-ci est apprécié ou non. Il est difficile de dire comment les professeurs étaient reconnus. Néanmoins on peut dire que les avis sont partagés. Dans la littérature de nombreux auteurs ont gardé un souvenir amer de leur professeur :

*« Qu'avons-nous besoin de toi, scélérat de maître d'école, tête maudite des garçons et des filles ? Les coqs à la crête dressée n'ont pas encore rompu le silence nocturne ; et voici qu'on entend déjà le tonnerre de ta voix qui se fâche et de tes coups<sup>1</sup> ».*

Martial n'est pas le seul à pester contre les enseignants, Juvénal, dans l'une de ses satires, se souvient des coups portés par les professeurs : *« Et nous aussi, morbleu, nous avons retiré notre main sous la fêrule<sup>2</sup> ».*

Horace, dans ses *Epîtres*, critique les auteurs et les poètes que l'on loue sans vouloir reconnaître la valeur des nouveaux auteurs : *« Parfois la foule voit, vote ; il est des cas où elle a tort. Si elle admire et vante les vieux poètes au point de ne leur rien préférer, de ne leur rien comparer, elle se trompe<sup>3</sup> ».* Or on sait que les poètes étudiés par les professeurs étaient le plus souvent des « anciens », et la littérature contemporaine avait des difficultés à s'imposer.

---

<sup>1</sup> Martial, *Epigrammes*, X, 62

<sup>2</sup> Juvénal, *Satires*,

<sup>3</sup> Horace, *Epîtres*, II, 1

On le voit, les professeurs ne sont pas toujours appréciés de leurs élèves. On leur reproche leur manque d'originalité dans l'étude des poètes, ainsi que leur violence vis-à-vis des élèves. Augustin fera le même grief à ses professeurs. Il se souvient des coups qu'il recevait étant enfant, sans que cela lui semble toujours justifié.

### **2.2.1.1 Un métier mal considéré**

Néanmoins, le métier de professeur n'était pas toujours très gratifiant : mal payé, mal considéré par les élèves et par les parents, l'usage de la violence était comme un exutoire à leur condition de vie plus que modeste. Marrou, dans son livre *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, rappelle :

*« (qu')en 301 après J.C., l'Edit de Dioclétien fixe le salaire du magister au même tarif que celui du pédagogue, soit 50 deniers par élève et par mois : en un temps où le boisseau de froment coûtait 100 deniers, il fallait réunir une classe de trente élèves pour s'assurer un gain équivalent à celui d'un ouvrier qualifié, un maçon ou un charpentier par exemple, et il n'est pas certain malgré les progrès de la pédagogie antique que beaucoup de classe aient atteint ce chiffre<sup>1</sup> ».*

De plus, gagner un salaire était mal considéré aux yeux de l'aristocratie; le métier de professeur n'est pas très prestigieux et certains le pratiquent sans de réelles qualifications.

Plaute, dans les *Bacchides*, dénonce les mauvais traitements subis par les professeurs :

*«Mais aujourd'hui, un marmot qui n'a pas sept ans, si on le touche du bout des doigts, aussitôt il vous fend la tête de son précepteur avec sa tablette. Va-t-on réclamer auprès du père, le père ne manque pas de dire à son garçon : 'Tu es bien de notre sang, et tant que tu sauras te défendre contre les injures, tu le resteras.' Et l'on menace le précepteur : 'Dis donc, vieil imbécile, ne t'avise pas de toucher à cet enfant, parce qu'il a montré du cœur.' Le précepteur s'en va, bafoué, la tête entortillée dans un linge huilé, comme une lanterne<sup>2</sup> ».*

On voit dans cet extrait que les parents sont complices de leurs enfants ; on peut comprendre l'exaspération de certains professeurs. De plus les professeurs étaient souvent

---

<sup>1</sup> H-I. Marrou, *Histoire de l'éducation*, III, IV, I

<sup>2</sup> Plaute, *Bacchides*, vers 440 et s.

obligés de travailler à l'extérieur pour pouvoir compléter leur maigre salaire : une épitaphe à un professeur en fait mention :

*«Le temps que son âme mortelle fut enfermée dans le réservoir du corps, il vécut sur terre,, tant que cela lui fut permis, jusqu'au dernier jour, toujours parcimonieusement et discrètement. Originaire du pays des Aurunces, il s'appelait Fusius Philocalus ; c'était un maître d'école qui observait envers ses élèves la plus grande chasteté. Il rédigea aussi des testaments, honnêtement, sans léser ni blesser personne. Ainsi digne de foi, il quitta la vie sans crainte<sup>1</sup> ».*

Cette épitaphe nous donne plusieurs renseignements importants : si on prend la peine de souligner la moralité de l'enseignant, c'est sûrement que celle-ci n'était pas toujours parfaite pour les autres. De plus, s'il rédige des testaments, c'est la preuve de sa relative pauvreté.

La satire VII de Juvénal développe longuement le métier de professeur, ses déboires et ses exigences :

*«Combien n'ont retiré que des soucis de leur chaire infructueuse et stérile ? (...)O Dieu, faites que la terre soit subtile et légère aux ombres de nos ancêtres (...) eux qui voulaient que le métier de précepteur tînt la place d'un père respecté ! Achille déjà grand craignait encore les verges et il n'était pas garçon à rire de la queue de son maître, le joueur de cithare (...) Qui verse dans la poche de Celadus et du docte Palimon autant que le mérite leur labour de grammairiens ? Et cependant, ce mince salaire, inférieur encore à celui du rhéteur, l'inepte surveillant de l'élève commence par prélever dessus sa part, et celui de qui on le touche garde la sienne (...) Vous autres parents, vous imposez des conditions sévères. Il faut que le maître soit familier avec les règles de la langue, qu'il sache l'histoire, qu'il connaisse sur le bout des doigts tous les auteurs (...) Exigez encore qu'il soit un père pour cette horde d'enfants, qu'il empêche les jeux déshonnêtes, les libertés réciproques<sup>2</sup> ».*

On voit dans cet extrait toutes les compétences demandées au professeur, et le peu de mérite qu'il en retire. Seuls quelques professeurs acquièrent une certaine célébrité ; sinon ce métier est fort peu considéré et il est difficile d'en vivre décemment. Mais d'autres griefs font que la réputation des professeurs est parfois douteuse.

---

<sup>1</sup> C.I.L., X, 3969, cité dans Néraudau, *Etre enfant...* III

<sup>2</sup> Juvénal, *Satires*, VII, 203 et ss.

### a) 2.2.1.2 Une moralité parfois douteuse

La ville n'était pas un lieu de tout repos pour les jeunes enfants qui allaient à l'école : de nombreux périls les attendaient et le pédagogue qui l'accompagnait devait le protéger des dangers. Mais parfois, les problèmes venaient des professeurs eux-mêmes : leur moralité n'était pas toujours intacte. L'enseignement public devait limiter les dérives de certains professeurs. Quintilien le préconise :

*«(...)C'est que tous les maîtres éminents s'applaudissent d'avoir foule autour d'eux et se jugent dignes d'un plus grand théâtre. Au contraire, ce sont presque toujours les maîtres de niveau inférieur, conscient de leur propre faiblesse, qui ne trouvent pas indigne d'être attachés à un élève isolé et de s'acquitter, en quelques mesure, d'un rôle de pédagogue<sup>1</sup> ».*

Mieux vaut donc un enseignement public qu'un professeur personnel. Plus la classe est nombreuse, plus le gage de qualité et de sérieux du maître est important. Un enseignant personnel n'est pas une garantie de bonne moralité pour l'enfant, au contraire *« car un précepteur domestique peut être un homme dévergondé, et il y a autant de danger à fréquenter des esclaves pervers que des enfants libres trop peu réservés<sup>2</sup> ».*

De nombreux auteurs se plaignent de leur maître et de leur manque de moralité, comme Juvénal ou Suétone. La satire X de Juvénal fait mention d'un professeur nommé Hamillus qui aurait dépravé nombre d'élèves. Quintilien aimerait que *« les vers, proposés comme modèles d'écritures, comportent également, non des maximes vicieuses, mais des orientations morales. Le souvenir de ces aphorismes nous accompagne jusque dans la vieillesse et, imprimés dans l'esprit qui n'est pas encore fermé, ils iront jusqu'à servir de règles de morale<sup>3</sup> ».* La moralité des professeurs, comme des textes étudiés, doit être exemplaire ; les enfants doivent pouvoir prendre comme exemple ce qu'ils ont appris dans leur jeune âge.

Pour Augustin, les professeurs ne font pas preuve de moralité, en faisant étudier aux élèves des textes licencieux. Ce qu'apprend Augustin dans les textes d'Homère, il aurait préféré les apprendre autrement : *«Oui, j'ai appris là beaucoup de mots utiles ; mais on peut*

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 2, 9-10

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 2,4

<sup>3</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 1, 38

*les apprendre aussi dans des sujets qui ne soient pas vains, et ce serait la voie sûre où les enfants pourraient marcher<sup>1</sup> ». Augustin ne remet pas en cause l'utilité des études : c'est le support qui n'est pas bon. Les études devraient permettre à l'enfant, puis à l'adulte, de louer Dieu :*

*« Prends à ton service tout ce que j'ai appris d'utile dans mon enfance ; à ton service ce que je dis et j'écris et je lis et je compte puisque, quand j'apprenais des vanités, c'est toi qui me donnais l'art d'apprendre, et que mes complaisances coupables, tu me les as pardonnées<sup>2</sup> ».*

On voit bien que les professeurs ne donnent peut-être pas le bon exemple, mais que leur enseignement est utile. L'éducation est certes corruptrice, puisque les textes ne sont pas empreints de religiosité, mais il est nécessaire de savoir lire et écrire :

*« N'y avait-il donc pas d'autres thèmes pour exercer mon talent et ma langue ? Tes louanges, Seigneur, tes louanges à travers tes Ecritures auraient servi d'échelas au sarment de mon cœur, et il n'eût pas été ballotté à travers les vanités des bagatelles, proie honteuse des oiseaux. Car il n'y a pas seulement une manière de sacrifier aux anges prévaricateurs<sup>3</sup> ».*

### **2.2.1.3 Des méthodes parfois brutales**

Mais ce qui a marqué le plus les esprits des jeunes enfants, c'est la brutalité de certains professeurs. Ausone se sent obligé de donner des conseils à son petit-fils à ce sujet :

*« Ne crains rien, quoique souvent la classe retentisse de coups et que ton vieux maître porte un visage farouche. La peur trahit les âmes dégénérées ; mais possède-toi, ne tremble point, que ni les cris, ni le bruit des châtiments, ni la frayeur ne t'agitent pendant les matinées. Si la fêrule est brandie comme un sceptre, s'il y a une grosse provision de verges, si une lanière trompeuse garnit le martinet,*

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, XV, 24

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, I, XV, 24

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, XVII, 27

*si vos bancs bouillonnent de frémissements tumultueux, l'air imposant de ce lieu, cet étalage de vaine terreur ne sont qu'apparence<sup>1</sup> ».*

Si l'auteur éprouve le besoin de rassurer son petit-fils, c'est qu'il y a peut-être de prime abord de quoi s'inquiéter. Mais les élèves n'étaient pas, apparemment, des modèles de vertus si on en croit un professeur :

*«Celui qui t'a écrit au sujet du fouet et des coups aurait dû te dire aussi la cause des coups ; tu n'aurais pas eu autant de chagrin que tu en as à présent. Car tu me parais t'affliger beaucoup, non de ce que ton fils ait été fouetté, mais parce qu'il n'aurait pu l'être à tes yeux s'il n'avait commis quelque faute grave. Ecoute donc quelle est ma méthode sur ce point. Si l'un de mes élèves s'est rendu coupable d'une de ces fautes qu'il n'est pas décent de nommer, je le chasse et ne le laisse pas infecter la classe de sa maladie. C'est contre l'élève paresseux à l'étude que j'emploie les coups. Du premier je crains l'ulcère et je l'éloigne ; l'autre, je le réveille par le fouet<sup>2</sup> ».*

On se souvient également d'Augustin qui garde un souvenir encore douloureux de ses années d'étude :

*« Si j'étais paresseux à apprendre, on me battait. Les grandes personnes louaient cette méthode, et nombre d'enfants avant nous, en menant cette vie, avaient frayé ces chemins accablants où il nous fallait passer de force, avec surcroît de labeur et de douleur pour les fils d'Adam<sup>3</sup> ».*

Pour lui, ces méthodes ne permettent pas un meilleur apprentissage, au contraire ; il se remémore son étude du grec et la difficulté de retenir cette nouvelle langue : *« Car je ne connaissais aucun de ces mots, et, par de cruelles et terrifiantes punitions, pour que je les connusse, on faisait sur moi une pression violente<sup>4</sup> ».* Et si on croit Augustin, cette méthode n'a pas fonctionné comme elle aurait dû.

La brutalité des professeurs semble être unanimement reconnue, même si Quintilien s'y oppose fermement, comme nous l'avons déjà souligné.

---

<sup>1</sup> Ausone, *A mon petit-fils*, 26-32, cité dans *Etre enfant...III*

<sup>2</sup> Libanios, *La vie spirituelle en Grèce...*, cité dans *Etre enfant...III*

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, IX, 14

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIV, 23

Néanmoins tous les professeurs ne sont pas comme cela, et des relations saines sont possibles.

#### **2.2.1.4 Un savoir inutile ?**

C'est un reproche que beaucoup feront : le savoir appris à l'école ne servirait que pour l'école, pas pour la vie future. Sénèque écrit : « *On nous instruit non pour la vie mais pour l'école<sup>1</sup>* ». Ce qu'on apprend n'aurait qu'une utilité immédiate. On voit que c'est le contraire de ce que préconise Quintilien ; pour lui, les études ont une finalité dans la vie active ; elles permettent de devenir un orateur parfait et de se forger un idéal de vie moral.

### **2.2.2 Qu'est-ce qu'un bon professeur ?**

Nous avons vu précédemment les différents « défauts » reprochés aux professeurs par leurs élèves : brutalité, immoralité entre autres. Mais nous pouvons par la même occasion découvrir quel serait le professeur idéal.

#### **2.2.2.1 Douceur et patience**

Le principal reproche fait aux professeurs est la brutalité ; il semble que la patience doive être la principale qualité d'un enseignant. Quintilien le préconise. Le professeur doit pouvoir transmettre son savoir de façon agréable, pour que le jeune enfant prenne goût aux études. Sachant que l'on passe beaucoup de temps à l'école, il vaut mieux en effet que les études plaisent. Les professeurs doivent trouver le moyen de faire passer le plus agréablement possible le savoir qu'ils ont à dispenser. Horace, dans sa première satire, explique qu'il veut « *dire la vérité en plaisantant, à la manière des maîtres qui usent de douceur et, plus d'une*

---

<sup>1</sup> Sénèque, *A Lucilius*, 105

*fois, donnent des friandises aux enfants pour qu'ils consentent à apprendre l'alphabet<sup>1</sup> ». Il s'agit d'être amusant, tout en permettant aux enfants d'apprendre. De plus, sachant que l'on apprend à plusieurs élèves en même temps, et que chacun assimile à son rythme, il faudra répéter plusieurs fois la même chose, pour que la classe comprenne bien. Cela suppose une bonne dose de patience.*

## ***2.3 L'enfant et la société***

Nous avons vu les relations qu'entretient l'enfant avec ses parents, sa nourrice et son pédagogue, ainsi qu'avec les professeurs. Ces relations sont parfois conflictuelles, mais permettent à l'enfant de se construire une identité. L'enfant a également sa place dans la société.

### ***2.3.1 L'éducation, apprentissage de la vie en société.***

L'éducation est un apprentissage de la vie en société. En effet, l'enfant apprend les savoirs qui sont nécessaires à la vie en communauté. Dans le livre *Pédagogie, théories et pratiques de l'antiquité à nos jours*, on définit l'éducation comme : « *L'action exercée par des adultes sur et avec les enfants afin de les intégrer à leur communauté et de leur transmettre leur culture<sup>2</sup> »*. Il faut apprendre aux enfants ce qui est utile à la survivance de la communauté et à leur intégration dans cette même communauté. En ce sens, l'éducation est une activité éminemment sociale. On comprend pourquoi Quintilien insiste sur les avantages d'une éducation publique : l'enfant destiné à être orateur doit pouvoir parler aisément en

---

<sup>1</sup> Horace, *Satires*, I, 1, vers 24-25

<sup>2</sup> Maurice Tardif, in *Pédagogie...*I, 2, 1

public, connaître les problèmes de la société ; il ne pourra acquérir ces connaissances qu'en recevant une éducation qui le mette en contact avec les autres ; l'école est un lieu de socialisation. Les connaissances et la culture à acquérir doivent donc suivre l'évolution de la société ; elles ne sont pas figées. Dans cette optique, la culture à transmettre est double : une culture commune et une culture technique.

## ***La culture commune***

Selon Maurice Tardif, il s'agit

*« de l'ensemble des connaissances que les membres d'une communauté partagent avec les autres sociétés. Ainsi, à chaque époque de l'histoire, les sociétés élaborent diverses conditions du monde, de l'être humain, et d'elles-mêmes (mythes, religions, philosophies, sciences, idéologies), qu'elles s'efforcent de transmettre aux générations suivantes et de partager entre elles. Il en va de même, d'une part, pour certains cadres symboliques généraux (le langage, le système perceptif, etc....) à la base de la communication sociale et, d'autre part, pour les systèmes de normes et de règles régissant l'ordre social (éthique, droit, coutumes) qui sont aussi transmis par l'éducation<sup>1</sup> ».*

Cette culture commune varie néanmoins en fonction des évolutions de la société. On voit chez Quintilien que ces connaissances sont en effet au programme.

Pour Augustin, ces connaissances sont nécessaires, ce sont les seules d'ailleurs que nous devrions maîtriser : *« Le meilleur, c'est bien le premier enseignement. Oui, me voilà plus disposé à oublier les courses errantes d'Enée et toutes les fables de ce genre,, qu'à renoncer à lire et à écrire<sup>1</sup> ».*

## ***La culture technique***

*« Il s'agit d'un ensemble de connaissances plus particulières qui est la propriété de groupes sociaux (artisans, techniciens, savants, sorciers chamans, professionnels, ouvriers, etc....). Plus*

---

<sup>1</sup> Maurice Tardif, in *Pédagogie...* I, 2, 1

*spécialisée, la culture technique est évidemment liée directement au système productif de la société, mais aussi à diverses autres fonctions (contrôle social, production symbolique particulière, etc....) variables selon les époques et les sociétés, fonctions qui exigent des savoirs particuliers<sup>2</sup> ».*

Chez Quintilien, ces connaissances techniques sont celles de l'orateur. Elles tiennent une place éminemment importante dans la culture du futur orateur ; ce sont même les principales connaissances à acquérir. Elles permettront à l'élève de pouvoir vivre dans la société de son époque. Quintilien pense que l'enfant qui suit son enseignement sera à l'aise dans la vie sociale.

### ***Education traditionnelle ou sophistique ?***

Maurice Tardif fait la distinction entre deux éducations ; une traditionnelle et l'autre sophistique. Dans un tableau il compare les deux types d'éducation. Nous verrons ainsi quel type d'éducation préconise Quintilien et Augustin.

Education traditionnelle	Education sophistique
Est fondée sur le respect des coutumes et des traditions	Est fondée sur la réflexion et le choix des valeurs
Poursuit une fin qui tire sa valeur dans le fait que le modèle a toujours existé	Poursuit une fin qui se justifie par un choix personnel
Subordonne l'individu au groupe et à ses modèles de vie	Vise la formation de l'individu et sa promotion au sein de la société
Eduque par le milieu et le contact avec la famille	Eduque par des maîtres spécialisés, oeuvrant au dehors du milieu de vie et de la famille, maîtres qu'il faut payer
Transmet un savoir tacite, quotidien, préreflexif	Permet d'acquérir une culture générale, des habiletés globales, un savoir théorique
Est associé aux valeurs centrales suivantes : courage, vertu, morale, héroïsme,	Est associé aux valeurs centrales suivantes : individualisme, originalité, intellectualisme,

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIII, 21

<sup>2</sup> Maurice Tardif, in *Pédagogie...I*, 2, 1

conformisme, droiture, loi du groupe	verbalisme, etc.
--------------------------------------	------------------

L'analyse de ce tableau permet de tirer plusieurs conclusions. Tout d'abord, on s'aperçoit que Quintilien préconise une éducation éminemment sophistique : la promotion sociale de l'individu est au centre de l'apprentissage, puisqu'il s'agit de devenir orateur. De plus, les valeurs centrales décrites dans le tableau correspondent bien à ce qui est demandé aux élèves : originalité, intellectualisme et individualisme sont demandés aux futurs orateurs ; l'intellectualisme et le verbalisme surtout sont à la base de l'éducation oratoire. De même, il s'agit d'acquérir une culture générale ; nous avons pu constater l'importance de la mémoire, indispensable pour retenir les innombrables textes à étudier.

Quintilien est tout à fait dans le modèle sophistique. Qu'en est-il d'Augustin ? Il diffère sur certains points, comme nous allons le constater.

Tout d'abord, Augustin préfère une éducation familiale, qui permet les apprentissages fondamentaux, comme la parole ou l'écriture. A de nombreuses reprises il fait référence à l'apprentissage du latin, beaucoup plus facile selon lui car appris grâce à la famille, dans un contexte quotidien et familial. Il oppose à cela l'étude du grec qui ne fut pas pour lui aussi efficace, car contraint. Les professeurs ne sont pas indispensables. De plus, les valeurs d'Augustin s'opposent du tout au tout à celles défendues par Quintilien ; en ce sens il se rapproche d'une éducation traditionnelle. Néanmoins il ne se conforme pas totalement à ce modèle. Que pouvons-nous en conclure ?

Augustin et Quintilien ne donnent pas à l'éducation la même fonction ni la même importance ; c'est pourquoi Augustin ne se sent pas à l'aise dans la société dans laquelle il vit ; il n'adhère plus aux valeurs qui avaient cours dans la société de Quintilien et il pense qu'il faut changer ces valeurs.

On voit que la culture commune et la culture technique sont indispensables pour pouvoir vivre dans la société. Néanmoins, ces deux cultures évoluent selon les époques. C'est pourquoi Augustin ne se sent pas à l'aise avec les connaissances qu'il a acquises ; il pense qu'elles ne correspondent plus à ce que doit savoir un homme de son temps.

### 2.3.2 La place de l'enfant dans la société

L'éducation permet à l'enfant de se faire une place dans la société, en maîtrisant à la fois la culture commune et la culture technique. Dans le monde romain le jeune enfant prend part également aux événements importants de la vie sociale. Jean-Pierre Néraudau rappelle que l'enfant peut assister aux débats publics :

*«Les enfants n'étaient exclus à date ancienne ni de la politique ni de la religion. Les fils de sénateurs accompagnaient leur père au sénat ; à coup sûr, ils n'étaient pas là pour donner leur avis, mais ils devaient y puiser des exemples que plus tard ils reproduiraient<sup>1</sup> ».*

Caton rapporte à ce sujet une anecdote, reprise par Néraudau :

*«Un jour qu'on avait délibéré au sénat d'une affaire si délicate qu'il avait fallu renvoyer au lendemain la décision, les Sénateurs se séparèrent en se promettant de n'en parler à personne. Papirius avait emmené avec lui son fils. De retour chez lui, l'enfant est interrogé par sa mère sur l'ordre du jour discuté au sénat. Il refuse de parler. 'Le désir de savoir croît chez la femme' ; elle insiste, cajole, menace. Alors l'enfant lui dit qu'on avait discuté pour savoir s'il paraissait plus utile et plus conforme à l'intérêt de l'Etat qu'un homme eût deux femmes ou une femme deux maris. La mère, affolée, ameute les matrones ; toutes, le lendemain, sont au sénat, et supplient qu'on décide de donner deux maris aux femmes plutôt que l'inverse. Devant l'étonnement des sénateurs, le jeune Papirius s'explique ; il est félicité. Toutefois, on décide que nul enfant n'assisterait plus aux séances sénatoriales, à part lui<sup>2</sup> ».*

Cette anecdote montre qu'à une époque, les jeunes enfants étaient acceptés dans les débats publics ; par la suite on ne vit plus d'enfants au sénat jusqu'au règne d'Auguste, qui permit aux enfants de sénateurs d'assister aux séances, après la prise de la toge virile. On peut remarquer que seuls les garçons avaient droit à cette faveur, les filles n'étaient pas présentes.

---

<sup>1</sup> Néraudau, *Etre enfant...* III, 1

<sup>2</sup> Néraudau, *Etre enfant...* III, 1

De plus, les enfants de sénateurs étaient les seuls à être présents. De même, seuls les garçons pouvaient participer aux banquets. Néraudau rappelle qu'

*«on les choisissait dotés de modestia, pour chanter des poèmes anciens racontant les hauts faits des ancêtres. Leur voix, seulement accompagnée d'une flûte, scandait les vieux vers romains martelés comme des défilés militaires, et disait les exploits qu'il fallait recommencer. Souvent, les jeunes garçons devaient célébrer les vertus de leur père disparu ou d'un membre de leur famille. On les entendait alors raconter des vies glorieuses et tronquées, d'autres longues et vertueuses<sup>1</sup> ».*

Là encore les filles n'étaient pas admises. On les trouvait trop bavardes, comparé à la discrétion des garçons. Néanmoins elles participaient à d'autres cérémonies publiques, comme le culte de Jupiter et surtout le culte de Vesta. Pendant trente ans, les Vestales étaient chargées assurer le culte. Elles étaient choisies parmi les fillettes de naissance libre, âgées de six à dix ans. Les grandes processions étaient également l'occasion pour les jeunes enfants de se montrer.

---

<sup>1</sup> Néraudau, *Etre enfant...* III, 1

Tableau tiré de *The Family in Ancient Rome, New Perspectives*, 'Wet nursing at Rome : a study in social relations' Keith Bradley, pp.204-205-206

Nom de la nourrice	Statut de la nourrice		
	esclave	affranchie	De naissance libre
Asinia Victoria		*	
Aur Publiana Elpidia			*
inconnue			
Prima		*	
Valeria Zostima		*	
Rubria Eutychia			*
Iulia Iucunda		*	
Arruntia Cleopatra		*	
Cornelia Quinta		*	
Echonis	*		
Stacte	*		
Cacia Restituta			*
Spurinnia Nice		*	
Volusia Philete		*	
Volusia Stratonice		*	
Apollonia	*		
Botrys	*		
___ Alce		*	
Tatia Baucylis			*
Valeria Hilaria		*	
Rubria Ichmas		*	

Asinia Ho___		*	
Restituta	*		
Aelia Germana		*	
Agrilia Comice		*	
inconnue			*
Naevia Cleopatra			*
Filete ( ?)	*		
Hilara	*		
Cacilia Marcia			*
inconnue			
Claudia Vitalis		*	
Pedania Alce			*
Cornelia Prima		*	
Furia Silvina			*
Cornelia Quetula		*	
Ser. Cornelia Sabina		*	
Cornelia Urbana		*	
Flavia Helena			*
Crispina		*	
Valeria Hygia			*
inconnue			
Zosime	*		
Flavia Euphrosyne		*	
Flavia Nais		*	
Hateria Hellas			*
Tryphaena	*		
Iunia Glaphyra		*	
Erasena Libas			*
inconnue			
Licinnia Processa		*	
Lucretia Lais		*	
Lusia Ampelis			*
Manlia Iucunda		*	

Numisia Fortunata			*
Fabia Eutyche		*	*
Oscia Sabina	*		
Philaenis	*		
Parthenope	*		
Sabina			
Sextia Thais		*	
Terentia Thisbe		*	
Mellitissima	*		
Vatronia Arbuscula		*	
Volussia Felicia		*	
Novellia Atticilla			*
Memmia Ephesia			*
Pumidia Attica		*	
Trophime	*		

## **3 LE STATUT DE L'INFANS**

### ***3.1 Un être à part ?***

Jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, l'enfant n'a pas conscience de sa personne, toute sa vie est un non-souvenir. Tout ce qu'Augustin peut faire, c'est conjecturer de sa vie infantine à partir de ses observations. L'enfant connaît une sorte de non-existence jusqu'à la prise de conscience des souvenirs. C'est là que se trouve le problème : comment agir sur des événements que nous ne maîtrisons pas, puisque nous n'avons pas de souvenirs ?

Augustin distingue deux périodes dans la vie d'un enfant :

la *pueritia* : il s'agit de l'âge où remontent les premiers souvenirs ; l'enfant prend conscience du « je » et comprend qu'il est une identité par rapport à la succession des événements.

La *vie « antérieure »* de l'enfant : Augustin ne disposant pas de ses propres souvenirs, il effectue un travail d'observation sur les autres enfants et fait ses déductions. Augustin va plus loin, puisqu'il remonte à la vie intra utérine et même ante utérine ! Tout un pan de notre vie n'existe pas vraiment puisque nous n'en avons aucun souvenir. La réflexion d'Augustin est essentiellement empirique.

#### ***3.1.1 Les rites de passages***

Il semblerait que lorsque l'enfant est encore bébé les parents ressentent peu d'émotions envers cet être. La mortalité infantile étant fréquente, les parents ne semblent pas vouloir trop s'attacher. On porte plus d'intérêt aux enfants plus vieux. Néanmoins de nombreuses épitaphes montrent que les parents sont souvent affectés par la mort d'un bébé. Mais les auteurs font rarement de références précises à leur enfance, peut-être aussi parce que les souvenirs qu'ils en gardent sont flous. Néanmoins, la vie infantine est considérée comme

un moment à part dans la vie sociale. Les rites de passage sont importants et témoignent de cette différence.

### 3.1.1.1 L'exposition et la prise de la bulla

Lorsque l'enfant naît, il est placé près du *paterfamilias* qui le reconnaît ou non. Un enfant peut être abandonné parce qu'il est difforme ou semble souffrir de déficiences. Pour des raisons économiques le *paterfamilias* peut également décider de ne pas reconnaître son enfant. Il est difficile de dire si les filles sont plus souvent abandonnées que les garçons. Le sort qui est réservé aux enfants abandonnés est difficile : soit ils mourront de faim et de froid, soit ils seront recueillis mais leur condition sera souvent celle des esclaves, parfois pire.

Après la reconnaissance de l'enfant des rituels religieux sont organisés. Le huitième ou neuvième jour après sa naissance (selon que l'enfant est une fille ou un garçon) sa famille organise une fête, au cours de laquelle un sacrifice est effectué. Le repas est préparé pour les dieux des enfants, Picumnus et Pilumnus. A cette occasion l'enfant reçoit sa *bulla*, qu'il gardera jusqu'à son adolescence et qui doit le protéger des esprits. Jean-Pierre Néraudau, dans son livre *Etre enfant à Rome*, rappelle en effet que la *bulla* a

*« une plus ancienne fonction qui est d'ordre magique. En effet, les triomphateurs, le jour de leur triomphe, étaient protégés par une bulle suspendue sous leur char. Ce jour-là, tandis qu'ils allaient rendre hommage à Jupiter, ils se détachaient de l'humanité et risquaient de provoquer l'envie des dieux ou le déchaînement des forces du mal. On craignaient pour eux l'invidia, proprement le mauvais œil ; la bulle est comme le médecin du mauvais œil. (...) [elle] est donc une amulette destinée à protéger les enfants<sup>1</sup> ».*

Cela montre le caractère particulier de l'enfant ; il est faible et doit être protégé des malfaisances des adultes.

C'est également lors de cette cérémonie que l'enfant reçoit son prénom.

### 3.1.1.2 La toge virile

Pour le jeune garçon cette cérémonie marque la fin de l'enfance. Le 17 mars, lors de la fête des Liberalia, l'enfant dépose sa toge prétexte et sa *bullā* devant les Lares domestiques. Sa *bullā* est suspendue au-dessus du foyer. Puis il revêt la tunique *recta* et la robe sans garniture. Après un sacrifice on l'amène au forum, où il reçoit son nom complet et est inscrit sur les listes civiques. Ce rituel montre bien que l'enfance est terminée et que le jeune garçon doit désormais affronter la vie sociale.

Pour la fille, c'est la cérémonie de mariage qui marque la fin de son enfance : elle sacrifie ses jouets et sa bulle.

L'enfant n'est pas seulement différent de l'adulte par la taille. Il représente une idée d'intimité, de confort avec le noyau familial. Il montre l'unicité de ce noyau. De plus l'enfant est le garant de la morale de la famille ; c'est grâce à lui que le nom de famille peut augmenter sa renommée. L'honneur de la famille est sauvegardé par les descendants et les enfants doivent se montrer dignes de leur nom. Une lourde responsabilité pèse sur leurs épaules, surtout lorsque les enfants sont issus de familles aisées. Lorsque les parents seront plus âgés il pourra s'occuper d'eux jusqu'à leur mort. C'est pourquoi ne pas avoir d'enfant est très mal accepté dans la société romaine.

Par la loi l'enfant est un être à part. Dans le droit civil, jusqu'à l'âge de sept ans un enfant est incapable de conduire ses affaires seul. De sept à quatorze ans il est sous la protection d'un tuteur ; après la puberté ce tuteur doit rendre des comptes au jeune adulte. Par la suite une obligation morale liera toujours le tuteur à l'adulte.

D'un point de vue linguistique il n'existe pas de terme spécifique pour désigner un bébé, on parle d'*infans* (celui qui ne parle pas) Les auteurs utilisent presque indifféremment les termes suivants pour désigner l'enfance et l'adolescence : *liberi*, *progenies*, *fili*, *pueri*, *puellae*.

La vie d'un enfant n'est pas aussi idyllique que l'on pourrait le croire. Il doit survivre aux famines fréquentes, son éducation est souvent synonyme de brimades et de coups. Mais il ne faut cependant pas douter de l'amour que lui portent ses parents.

---

<sup>1</sup> J.P. Néraudau, *Etre enfant à Rome*, I

### 3.1.2 Un être sacré grâce à l'éducation

Lorsque Quintilien parle de la robe prétexte, il en parle comme d'un objet sacré par lequel : « *nous avons rendu sacrée et vénérable la faiblesse de l'enfant*<sup>1</sup> ». Néraudau rappelle que la notion de sacré : « *englobe la bénédiction et la malédiction pour définir l'appartenance d'un être ou d'un objet à la sphère de la divinité ; c'est un domaine où l'homme ne peut s'aventurer, car c'est celui qui appartient aux dieux*<sup>2</sup> ». C'est pourquoi l'éducation est si importante pour Quintilien ; l'attention apportée à l'enfant doit être extrême et les parents se doivent d'être à la hauteur de la tâche qui leur incombe ; d'où une moralité sans faille et une éducation exemplaire. Cela suppose que Quintilien accorde une confiance extraordinaire à la culture. On comprend mieux que la poésie héroïque fasse partie du programme scolaire ; l'école non seulement préserve les vertus, mais elle les exalte. Horace fait l'éloge de la poésie pour les enfants :

*«Le poète façonne la bouche tendre et bégayante de l'enfant ; il détourne son oreille des propos déshonnêtes ; plus tard il forme aussi son cœur par des préceptes amis, le guérissant de l'indocilité, de l'envie, de la colère... De qui les jeunes garçons purs, les jeunes filles encore ignorantes du mariage apprendraient-ils les prières si la Muse ne leur eût donné un chanteur inspiré*<sup>3</sup> ».

L'école est le lieu d'une initiation sacrée, dans laquelle des liens profonds se nouent avec les élèves comme avec les professeurs. Quintilien compare les études à l'enseignement des mystères : « *et l'initiation aux mêmes études a autant de valeur sacrée que l'initiation aux mêmes mystères*<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> Quintilien, *Déclamations*, 340

<sup>2</sup> J.P. Néraudau, *Etre enfant...*, III

<sup>3</sup> Horace, *Epîtres*, II, I, 126 et s. cité dans *Etre enfant...*, III

De nombreux sarcophages sont ornés de sculpture représentant des enfants à l'école, souvent nus ; Néraudau rappelle que « *la nudité est la marque d'une héroïsation qui signale en l'occurrence que la classe est une initiation*<sup>2</sup> ».

L'étude des épitaphes donne la même conclusion : l'enfant, par son éducation exemplaire, échappe à l'oubli et « *peut accéder à des qualités qui sont d'un autre âge, la sagesse en particulier*<sup>3</sup> ».

### ***3.2 Un être innocent ?***

Nous avons vu que l'enfant est considéré comme un être à part ; par les lois, mais aussi par le comportement des adultes à son égard ; c'est une personne sacrée, qui peut accéder à la sagesse grâce à l'éducation. A cela s'ajoute un sentiment d'innocence : l'enfant ne semble pas capable de faire le mal. Nous verrons ce qu'en pense Quintilien et Augustin.

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 2, 20

<sup>2</sup> J.P. Néraudau, *Etre enfant...*, III

<sup>3</sup> J.P. Néraudau, *Etre enfant...*, III

### **3.2.1 L'opinion admise : l'enfant ne peut faire le mal volontairement**

#### ***L'enfant n'a pas de raison***

Jean-Pierre Néraudau explique que juridiquement l'enfant n'est pas responsable de ses actes : « *L'absence de volonté de faire le mal (innocentia consilii) vaut à l'enfant un statut particulier sous la juridiction pénale<sup>1</sup>* ». La loi dit en effet que : « *Si un enfant, ou un fou, tue un homme, on ne les arrête pas en vertu de la Lex Cornelia : l'un est protégé par l'absence de faire le mal, l'autre est excusé par le malheur de son sort<sup>2</sup>* ».

Un enfant n'est donc pénalement pas responsable de ses actes ; s'il fait le mal, ce n'est pas volontairement. Dans le *De ira*, Sénèque affirme que l'enfant n'a pas de raison : « *S'irrite-t-on contre des enfants dont l'âge n'est pas encore susceptible de discernement ?<sup>3</sup>* ». Les médecins l'expliquent par le sang plus froid chez les enfants, tout comme chez les vieillards. Puis, vers l'âge de sept ans, l'enfant acquiert une certaine maturité : encore maintenant on dit que sept ans est l'âge de raison.

Cette absence de raison explique que l'enfant soit incapable de faire sciemment le mal : à ce sujet, Jean-Pierre Néraudau rappelle l'étymologie du terme *innocent* :

*« C'est une notion ambiguë que cette incapacité à faire le mal volontairement. Le mot est, par sa formation, négatif, mais le préfixe négatif –in nie une notion moralement négative, la capacité de faire le mal. L'innocence de l'enfant admet donc une lecture pour le moins ambivalente. Certes, s'il ne peut faire le mal volontairement, il ne peut non plus faire le bien volontairement, il ne peut donc accéder à la vertu stoïcienne qui est un effort de la volonté. Cependant, dit Sénèque, dans la vie quotidienne, on ne s'offense pas des injures d'un enfant parce qu'il ne sais pas mépriser ; il serait*

---

<sup>1</sup> J.P. Néraudau *Etre enfant...*, II

<sup>2</sup> J.P. Néraudau *Etre enfant...*, II

<sup>3</sup> Sénèque, *De ira*, II, X, 1

*absurde de s'irriter contre eux, comme il serait absurde de s'irriter contre des aveugles qui trébuchent ou des sourds qui n'entendent pas les ordres qu'on leur donne<sup>1</sup> ».*

En effet Sénèque écrit : « *Que dirais-tu si on s'irritait contre des gens qui dans les ténèbres marchent d'un pas mal assuré, contre des sourds qui n'entendent pas nos ordres, contre des enfants parce que, négligeant leurs devoirs, ils regardent les jeux ou les sots amusements de leurs camarades ?<sup>2</sup> ».* On ne peut pas reprocher à un enfant de vouloir s'amuser, c'est dans sa nature. L'enfant est naturellement joueur, comme il est naturellement porté vers la colère ; s'emporter contre lui serait vain et ridicule. Et Marrou d'ajouter que si les enfants sont crédules, les adultes ne sont pas plus raisonnables :

*« Les enfants croient que les statues sont des êtres vivants, soit, mais les adultes croient aux démons et aux vampires. Les adultes ont tort car ils ont les moyens rationnels de résister aux illusions trompeuses, mais les enfants, qui n'ont pas ces moyens, peuvent, par une sorte de compensation, accéder à des vérités premières inconcevables à la raison.<sup>3</sup> ».*

Si les enfants sont naïfs, c'est parce qu'ils n'ont pas les moyens de se défaire de leurs croyances ; les adultes sont au contraire capables de s'en défaire ; s'ils ne le font pas, ce sont eux les responsables.

Par son absence de raison, l'enfant ne peut pas faire le mal.

Nous avons vu que l'innocence de l'enfant s'expliquait par son absence de raison ; il ne peut faire consciemment le mal, il n'est pas responsable de ses fautes. Mais sa sacralité en fait également un être innocent. L'innocence devient alors une notion positive ; elle n'était que négative lorsque les auteurs invoquaient son absence de raison.

La position païenne est très claire à ce sujet. Voyons maintenant ce qu'en pensent les chrétiens.

---

<sup>1</sup> J.P. Néraudau, *Etre enfant...* II

<sup>2</sup> Sénèque, *De ira*, II, X, 1

<sup>3</sup> J.P. Néraudau, *Etre enfant...* II

## 3.2.2 L'opinion chrétienne

### 3.2.2.1 Avant Augustin

Chez les chrétiens l'avis est moins tranché et témoigne d'une longue réflexion. Dans l'Ancien Testament la culpabilité de l'enfant est nette : « *Mais, vois, j'ai été enfanté dans l'iniquité ; c'est dans le péché que ma mère m'a conçu !<sup>1</sup>* ». Par contre Tertullien, dans son traité sur le baptême, s'insurge contre celui des enfants, qu'il trouve trop précoce :

*« Au reste, eu égard à l'état à l'état, à la disposition et à l'âge, il est plus expédient de différer le baptême que de le donner d'abord surtout aux petits enfants ; car pourquoi, s'il n'y a pas de nécessité pressante, exposer les parrains à un très grand péril ?<sup>2</sup> ».*

Tertullien admet que les enfants peuvent commencer à connaître Dieu, mais le baptême doit être plus tardif : « *Il est vrai que notre Seigneur a dit au sujet des enfants : 'Ne les empêchez pas de venir à moi'. Qu'ils viennent donc lorsqu'ils seront plus avancés en âge ; qu'ils viennent lorsqu'ils seront en état d'être instruits, afin qu'ils connaissent leurs engagements.<sup>3</sup>* ». Pour Tertullien, le baptême ne peut être efficace que si les baptisés ont conscience de l'engagement qui est pris ; ce n'est pas le cas pour les enfants. De plus, pour lui, les enfants sont innocents : « *Pourquoi tant presser de recourir à la rémission des péchés un âge encore innocent ?<sup>4</sup>* ». Et cette attente ne s'applique pas seulement aux enfants ; Tertullien l'élargit aux :

*« adultes qui ne sont point encore mariés, parce que dans cette situation ils sont trop exposés à des tentations violentes : (aux) garçons et (aux) filles, à cause de la maturité de leur âge, et (aux) veuves, à cause de leur dissipation au dehors<sup>1</sup> ».*

---

<sup>1</sup> Psaumes LI, 7

<sup>2</sup> Tertullien, *Du Baptême*

<sup>3</sup> Tertullien, *Du Baptême*

<sup>4</sup> Tertullien, *Du Baptême*

Le baptême n'est pas un acte anodin et chaque futur baptisé doit en prendre conscience. C'est pourquoi, pour Tertullien, mieux vaut repousser au maximum le baptême plutôt que de faire trop tôt.

### 3.2.2.2 Augustin

Pour Augustin, l'enfant est loin d'être aussi innocent qu'on pourrait le penser de prime abord. C'est ce que remarque l'abbé Solignac dans son introduction aux *Confessions* :

« La description de la conscience enfantine est dans les *Confessions*, d'une remarquable finesse : cette conscience est d'abord plaisir et douleur, par où s'annonce un égoïsme fondamental ; elle se fait ensuite volonté capricieuse qui se heurte à l'incompréhension et à l'opposition des grandes personnes, et de là résulte aigreur, amertume, dépit, instinct de vengeance. C'est dans le ressentiment, aurait dit Augustin s'il avait connu le vocabulaire de la psychologie moderne, que la conscience de l'enfant s'éveille et grandit ; et ce ressentiment, comme la concupiscence, est suite de péché, péché et source de péché : il procède de la faute originelle, il est déjà un désordre moral, et surtout, parce qu'il affecte le caractère, il prédispose aux fautes personnelles<sup>2</sup> ».

Augustin s'appuie sur le verset de Job qui dit que personne n'est innocent : « *Personne n'est pur devant le péché devant toi, pas même l'enfant qui ne compte qu'un jour de vie sur la terre*<sup>3</sup> ». Il s'appuie toujours sur l'empirisme pour étayer son argumentation. Il prend comme exemple un enfant avide du lait de son camarade : « *Il ne parlait pas encore et il fixait, pâle, d'un regard amer, son frère de lait*<sup>4</sup> ». Augustin en déduit que la faiblesse des enfants vient de leurs membres mais pas de leur esprit : « *Ainsi c'est la faiblesse des membres enfantins qui est innocente, non pas l'âme des enfants*<sup>5</sup> ». C'est l'inverse de l'opinion couramment admise. D'ailleurs Augustin remarque qu'

« *on le tolère avec complaisance, non que ce soit rien ou peu de choses, mais parce que les années viendront le faire disparaître. La preuve en est qu'on ne peut supporter sans irritation ces mêmes défauts, quand on les surprend dans un âge avancé*<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> Tertullien, *Du Baptême*

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, Introduction, IV, I

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, VII,7

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, I, VII,1

<sup>5</sup> Augustin, *Conf.*, I, VII,11

Les enfants ne sont pas moins coupables que les adultes, mais leur jeune âge les excuse plus facilement.

Augustin explique par cette raison pourquoi son baptême a été repoussé :

*« Tu as vu, Seigneur, lorsque j'étais encore enfant, un jour qu'une oppression de poitrine me fit soudain brûler de fièvre, m'amenant aux portes de la mort ; tu as vu, mon Dieu, puisque tu étais déjà mon gardien, avec quel élan de l'âme et quelle fois j'ai réclamé le baptême de ton Christ, mon Dieu et Seigneur, pressant la piété de ma mère et celle de notre mère à tous, ton Eglise. Et, troublée, la mère de ma chair, qui enfantait aussi mon salut éternel avec plus d'amour et d'un cœur chaste dans ta fois, prenait déjà ses mesures en grande hâte pour que je fusse initié aux sacrements du salut et lavé en te confessant, toi, Seigneur Jésus, pour la rémission de mes péchés, quand soudainement je repris vie. Aussi différa-t-on ma purification, comme si je devais inévitablement me souiller de nouveau, si je vivais, et parce qu'apparemment, après ce bain sacré la faute serait plus grave et plus dangereuse, si je retombais dans les fanges du péché<sup>2</sup> ».*

Cette longue citation est le récit de la demande d'Augustin de recevoir le baptême. Cette demande lui fut refusée lorsqu'il se sentit mieux. Ce refus peut nous paraître surprenant, puisque même à l'époque d'Augustin les bébés étaient baptisés très tôt. Mais la famille d'Augustin devait penser différemment, qu'il valait mieux attendre que l'enfant soit déjà grand pour le faire baptiser. En effet le baptême représente une véritable entrée dans la vie, une renaissance. Cet espoir en la résurrection et en la mort des péchés ne se fait donc pas facilement. Il faut se mettre en état de recevoir le sacrement ; c'est pourquoi le baptême est retardé au plus tard pour que le maximum de péchés puissent être absous. Cependant si le bébé est malade il faut le baptiser le plus vite possible avant qu'il ne meure ; il deviendra ainsi un membre du Christ. Pour Augustin, il ne faut pas tarder à être baptisé. En effet ce sacrement est pour lui un moyen de guérison : *« Et cependant pour la santé du corps nous ne disons pas : 'Laisse-le se blesser davantage, car il n'est pas encore guéri' <sup>3</sup> ».*

Augustin parle de pré-culpabilité de l'enfant : en effet le jeune enfant serait en discordance avec le monde et avec lui-même. Le contact avec les adultes et la famille qui lui imposent leurs ambitions ne feraient que renforcer cette discordance ; c'est ce qui expliquerait les péchés du jeune enfant. L'école, par la contrainte des coups et par les perversions des

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, VII, 11

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, I, XI, 17

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, XI, 18

textes mythologiques, ainsi que par les groupes d'élèves, ne fait rien pour remédier au problème. A . Solignac le souligne également :

*« Dès que, par l'éducation et l'école, il entre en contact avec la société humaine, la procellosa societas, un nouveau réseau d'influences fâcheuses l'enserme. Du côté de la famille d'abord, qui lui impose ses ambitions et le contraint à l'étude pour les réaliser ; du côté de l'école ensuite où la même contrainte s'accompagne de punitions et de coups, où, choc plus pernicieux encore, l'enfant, plus perspicace qu'on ne croit, s'initie aux perversions immorales sous le couvert des légendes mythologiques ; du côté du groupe enfin dont l'entraînement inhibe les réactions de la conscience morale, conduit l'adolescent à avoir honte de son innocence, le fait pécher par vantardise et jactance, l'incite à se prévaloir des méfaits irréels<sup>1</sup> ».*

Le libre arbitre est conditionné par l'éducation et l'environnement, il est orienté vers le mal. Et les adultes ne sont pas là pour donner le bon exemple, avides qu'ils sont de donner à leur fils une éducation parfaite et pleine d'ambitions. La société pousse les enfants au péché. Néanmoins, l'instruction vient au secours des élans mauvais de l'enfant ; Augustin en parle longuement dans *La cité de Dieu* :

*« La divine Providence n'a pas tout à fait délaissé les condamnés ; dans sa colère Dieu n'a pas retenu ses miséricordes. Aussi, dans la conscience du genre humain, la prohibition et l'instruction veillent contre ces ténèbres en lesquelles nous naissons, et s'opposent aux élans mauvais, bien qu'elles-mêmes soient toutes remplies de travaux et de douleurs<sup>2</sup> ».*

Augustin explique que les coups donnés par les professeurs aux élèves sont finalement pour leur bien, puisqu'ils ont pour but de les détourner de la paresse. Le châtement résulte donc d'une faute.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, introduction, IV, I

<sup>2</sup> Augustin, *Civ. Dei*, XXII, XXII, 2

## Le péché chez Augustin.

Nous avons vu que pour Augustin, même l'enfant qui vient de naître n'est pas innocent. Pourquoi ? La question est complexe et mérite que l'on s'y attarde.

### *La cause du péché originel : l'orgueil.*

Dans son œuvre *La Cité de Dieu*, Augustin développe ses réflexions sur le péché. Pour lui c'est l'orgueil humain qui a provoqué la faute originelle : « *Le commencement de tout péché est l'orgueil* <sup>1</sup> ». En effet, par un désir de grandeur, Adam et Eve ont désobéi. Et s'ils ont désobéi, c'est parce qu'ils sont mauvais. Cet acte de désobéissance contre nature a été provoqué parce qu'Adam et Eve ont préféré se tourner vers eux-mêmes (c'est le péché d'orgueil) plutôt que de se tourner vers Dieu en lui obéissant. Les premiers hommes ne se sont pas subordonnés à Dieu et ont préféré leurs propres désirs.

Cet orgueil humain est renforcé par les excuses que se cherchent Adam et Eve ; ils ne cherchent même pas à demander pardon à leur Seigneur pour leur faute :

« *Ainsi en fut-il des premiers hommes : 'Le serpent m'a séduite' dit la femme, 'et j'ai mangé' ; et l'homme : La femme que tu m'as donnée comme compagne, m'a présenté du fruit et j'en ai mangé.' Ici, nulle demande de pardon, nulle imploration de remède. Ils ne vont pas sans doute, comme Caïn, jusqu'à nier leur faute ; cependant leur orgueil n'en cherche pas moins à la rejeter sur un autre, l'orgueil de la femme sur le serpent, celui de l'homme sur la femme* <sup>2</sup> ».

Voilà comment Augustin explique le premier péché. Il est d'autant plus grave qu'il était facile d'obéir : Augustin insiste beaucoup là-dessus : « (...) *et loin de le charger de préceptes nombreux, lourds et difficiles, (Dieu) ne lui en avait imposé qu'un aussi simple que léger pour garantir son obéissance (...) une juste condamnation a donc suivi la faute* <sup>3</sup> ».

Pour Augustin, l'obéissance est la gardienne de toutes les vertus : le péché s'en trouve encore alourdi.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Civ. Dei*, XIV, XIII, 1

<sup>2</sup> Augustin, *Civ. Dei*, XIV, XIV

<sup>3</sup> Augustin, *Civ. Dei*, XIV, XV, 1

Cette désobéissance est aussi la preuve d'un manque de foi : par orgueil et envie, Adam et Eve se sont détournés de Dieu pour suivre leurs pulsions. Eve a préféré écouter le serpent, et Adam a écouté sa femme, plutôt que de suivre les préceptes divins.

Le châtement est d'autant plus grave que la faute était facile à éviter. Les premiers hommes sont condamnés à une servitude sans fin et à la mort de leur âme et de leur corps ; de plus l'âme subira des peines éternelles. Les hommes subiront en outre la révolte de leur chair, ils lui seront totalement soumis :

*« La chair désormais cessa de lui être soumise, comme elle aurait dû l'être, si l'âme elle-même était restée soumise à Dieu. Alors la chair commença à convoiter contre l'esprit et c'est avec ce combat que nous sommes nés, tirant de la première faute un genre de mort et portant dans nos membres et dans notre nature viciée les assauts ou la victoire de la chair<sup>1</sup> ».*

Augustin explique ainsi pourquoi tous les hommes, à la suite d'Adam et Eve, naîtront pécheurs ; nous sommes nés du désir de la chair, nous nous sommes laissés envahir par ce désir, et c'est cette force supérieure à notre esprit qui fait de nous des pécheurs : *« Dès lors, du mauvais usage du libre arbitre est sortie cette série de calamités qui, par un enchaînement de malheurs, a conduit le genre humain (...) jusqu'au désastre de la seconde mort<sup>2</sup> ».*

On peut remarquer qu'Augustin divise ce premier péché en plusieurs autres péchés : l'orgueil bien sûr, mais aussi le sacrilège, puisque Adam et Eve ont manqué à leur foi, *« la fornication intellectuelle (...) parce que [Adam] a laissé violer l'intégrité de l'âme humaine par la séduction du serpent<sup>1</sup> »*, le vol de la pomme et l'avarice (ils ont désiré ce qu'ils n'avaient pas).

Voilà comment Augustin explique que même les enfants naissent pécheurs. On pourrait néanmoins se demander si le baptême des enfants leur est vraiment utile : ils ne comprennent pas ce qui leur arrive, et le nombre de leurs péchés n'est pas bien grand. Augustin explique que le baptême est une *« application de la rédemption »* : cela signifie que les baptisés *« meurent au péché »* Le péché originel est ainsi purifié par le sacrement. Car n'oublions pas que ce premier péché se transmet de génération en génération, par la naissance même. Si le baptisé est adulte, tous ses péchés seront pour ainsi dire effacés. On pourrait alors penser qu'il vaut mieux retarder le baptême le plus possible (comme cela à été le cas pour

---

<sup>1</sup> Augustin, *Civ. Dei*, XIII, XIII

<sup>2</sup> Augustin, *Civ. Dei*, XIII, XIV

Augustin) Mais notre auteur pense que les effets du sacrement sont poursuivis par la pénitence.

Les enfants ne sont donc pas des êtres innocents puisqu'ils naissent en portant en eux le péché originel.

### ***Le baptême chez les enfants***

C'est pourquoi le baptême pour les enfants est indispensable pour Augustin ; il faut les purifier de leur premier péché ; le péché originel.

Pour Augustin, un baptême rapide permet la rédemption de ce premier péché : par la suite il leur faudra continuer à suivre les préceptes chrétiens. Même si les jeunes baptisés ne se rendent pas compte des bienfaits du sacrement (il n'y a pas d'acte de foi), cela ne leur est pas inutile pour autant : « *Nul doute que les enfants eux-mêmes, qui sont baptisés dans le christ, ne meurent au péché du fait qu'ils sont baptisés dans sa mort*<sup>2</sup> ». A noter que pour Augustin la circoncision était une sorte de baptême avant l'heure.

Augustin s'appuie sur la coutume et sur les textes de l'Eglise pour mettre ainsi en avant le baptême des petits enfants.

### ***Les péchés des enfants***

Si les enfants sont pécheurs, essayons de voir quels sont les péchés commis. Selon Augustin, les enfants se rendent coupables de nombreux péchés : le plus fréquent et le plus remarquable est la colère : d'ailleurs, Augustin n'est pas le premier à le constater ; Sénèque en fait de nombreuses remarques dans son livre *De ira* :

:

---

<sup>1</sup> Augustin, *Enchiri.*, Livre XIII, 45

<sup>2</sup> Augustin, *Enchiridion.*, XIV, 54

*« Il y a grand intérêt, dis-je, à ce que les enfants reçoivent tout de suite une saine éducation ; mais ils sont difficiles à gouverner, car il faut éviter et d'entretenir en eux la colère et d'abâtardir leur naturel<sup>1</sup> ».*

Augustin fait part de son expérience et de son observation des petits enfants pour nous montrer qu'ils sont naturellement colériques :

*« Pour un enfant de cet âge, était-ce encore un bien de pleurer pour demander même ce qui serait nuisible même de donner ? De s'indigner violemment contre l'insoumission de gens libres et plus âgés, et de ceux qui l'ont engendré ? Et en outre devant bien des personnes plus prudentes qui n'obtempèrent pas au moindre signe de caprice, de frapper en s'efforçant de faire le plus mal possible, parce qu'on n'obéit pas à des ordres auxquels il serait pernicieux d'obéir ?<sup>2</sup> ».*

L'enfant réclame des choses insensées, et ne comprend pas lorsque les adultes refusent de se soumettre à lui. A la colère s'ajoute alors d'autres péchés, que les autres auteurs avant Augustin ne semblaient pas avoir remarqués : dans l'extrait cité précédemment on peut voir que l'enfant fait preuve d'égoïsme : il ne supporte pas que quelqu'un ne réponde pas à ses demandes parce qu'il est occupé ailleurs, ou parce qu'il n'a pas le temps. L'enfant pense que le monde tourne autour de lui et que lui seul mérite de l'attention.

Le jeune enfant est également joueur, ce qui développe en lui l'orgueil :

*« Ce n'était pas, en effet, pour faire un choix meilleur que je désobéissais, mais par amour du jeu : j'aimais dans les compétitions l'orgueil de la victoire, j'aimais à sentir mes oreilles chatouillées par les fables fallacieuses pour éprouver ainsi des démangeaisons plus ardentes, et la même avide curiosité faisait de plus en plus étinceler mes yeux pour les spectacles, jeux des adultes<sup>3</sup> ».*

A l'orgueil s'ajoute le goût des spectacles et du théâtre. Enfin le vol conclut la liste des péchés du jeune Augustin :

*« Eh bien ! Moi j'ai voulu faire un vol, et je l'ai fait ; aucun dénuement ne m'y poussait, sinon le fait que j'étais dépourvu et dégoûté de justice, et engraisé d'iniquité. Car j'ai volé ce dont*

---

<sup>1</sup> Sénèque, *De ira*, II, XXI, 1

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.* I, VII, 11

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, X, 16

*j'avais une provision, et de bien meilleure qualité ; et je voulais jouir, non pas de l'objet que je recherchais par le vol, mais du vol lui-même et du péché<sup>1</sup> ».*

Augustin insiste sur le fait que son vol est un acte purement gratuit ; il n'avait aucunement besoin de ce fruit. Seul le vol en lui-même était important, peu importait l'objet du délit.

Colère, orgueil, ambition, vol et mensonge, voilà les péchés des enfants relevés par Augustin au cours de ses observations. Néanmoins n'imaginons pas qu'Augustin noircit le tableau : finalement il nous présente des enfants normaux, pas pires que les autres. Augustin veut juste nous montrer que les enfants ne sont pas innocents comme nous le pensons, au contraire. Les autres auteurs voyaient bien que les enfants n'étaient pas parfaits, mais ils ne considéraient pas les bêtises dans toute leur gravité.

### ***3.3 Un être en devenir***

Nous avons vu que l'innocence des enfants est difficile à établir : pour Augustin le constat est clair ; les enfants sont loin d'être des anges et l'éducation doit en tenir compte. Pour les autres chrétiens et pour les païens, l'enfant est naturellement bon et c'est lorsqu'il grandit que son esprit se pervertit.

L'enfant est également un être en devenir ; reflet de la nature, il est aussi le reflet de sa propre nature.

#### ***3.3.1 L'enfant, reflet de la nature***

Le jeune enfant est en quelque sorte le miroir de la nature, il agit de manière naturelle et non pervertie. Cicéron, dans son livre *Des termes extrêmes des biens et des maux*, développe l'idée que les enfants suivent de manière innée les lois de la nature. Il se fonde sur

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, II, IV, 9

l'observation des enfants et décrit quelles sont les différentes dispositions de l'âme. Il distingue deux principales qualités : la curiosité et le besoin d'activité. Nous verrons dans quelle mesure Quintilien et Augustin s'accordent avec ce discours.

### 3.3.1.1 La curiosité

Pour Cicéron, les hommes, et les enfants en particulier, ont une prédisposition naturelle à apprendre :

*«Voyez les enfants ! Remarquez-vous que, même avec des coups, on ne peut pas les empêcher de vouloir tout regarder et de s'enquérir de tout ? Comme, après qu'on les a chassés, ils reviennent à la charge ? Comme ils sont heureux de savoir quelque chose ? Comme ils sont impatients de le raconter aux autres ? Comme ils se laissent retenir par la vue d'un défilé, de jeux et de spectacle analogues, jusqu'à supporter patiemment pour cela la faim et la soif ?<sup>1</sup> ».*

Quintilien est tout à fait d'accord avec Cicéron ; pour lui, apprendre est parfaitement naturel :

*«Les esprits obtus et fermés à l'instruction ne sont pas plus dans l'ordre de la nature humaine que les êtres anormaux ou marqués par des monstruosité ; mais, à vrai dire, ils sont fort peu nombreux. La preuve, c'est que chez les enfants apparaissent de brillantes et nombreuses espérances ; quand elles disparaissent avec la croissance, il est manifeste que ce n'est pas la nature qui a fait défaut, mais l'application<sup>2</sup> ».*

Pour Augustin, le désir d'apprendre est surtout mû par des intérêts personnels :

*«Par des gémissements et des cris divers et divers gestes, je voulais divulguer les pensées de mon cœur, pour qu'on obéît à ma volonté<sup>3</sup> ».* (c'est moi qui souligne)

---

<sup>1</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, V, XVIII, 48

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, I, 2

<sup>3</sup> Augustin, *Conf.*, I, VIII, 13

D'ailleurs, Augustin pense que l'enfant est plus enclin au jeu qu'à l'étude : « *Mais peut-être quelque juge équitable trouvera-t-il bon que j'aie été battu parce que, enfant, je jouais à la balle, et que ce jeu m'empêchait d'apprendre rapidement les lettres qui me permettraient, une fois adulte, des jeux moins innocents<sup>1</sup>* ».

Le petit enfant est certes avide de pouvoir s'exprimer, mais c'est pour imposer sa volonté aux adultes. Néanmoins, les mouvements que font les adultes pour lui apprendre le langage : « *sont comme le langage naturel de tous les peuples, fait de jeux de physionomie, de clin d'yeux, et de mouvements des autres membres, et aussi du ton de la voix qui trahit le sentiment de l'âme dans la poursuite, la possession, le rejet ou la fuite des choses<sup>2</sup>* ».

L'apprentissage du langage est une volonté naturelle, même si elle n'est pas toujours mue par des sentiments nobles. Les adultes semblent eux aussi trouver naturellement le moyen de se faire comprendre.

La curiosité des enfants semble être un élément naturel de leur constitution. Cette disposition ne faiblit pas à l'âge adulte, au contraire : après avoir cité des exemples d'hommes illustres, Cicéron ramène son propos aux êtres ordinaires :

*« Bornons-nous à nous interroger nous-mêmes : les mouvements des astres, la contemplation des choses du ciel, les efforts pour connaître tout ce que la nature voile d'obscurité, à quel point tout cela ne nous émeut-il pas ? Quel charme ne trouvons-nous pas à l'histoire, dont nous poursuivons d'ordinaire la connaissance jusqu'au dernier détail, revenant à ce que nous avons omis, poursuivant ce que nous n'avons fait qu'esquisser ?<sup>3</sup> ».*

Cicéron continue encore à décrire les différentes activités chères à l'esprit humain. Il conclut en disant que si le repos n'était pas nécessaire, l'homme s'en passerait volontiers.

Augustin est d'accord sur ce point : les enfants apprennent plus facilement par curiosité naturelle que par contrainte. En parlant de l'étude du grec et du latin, il pense que « *Cela met bien en lumière l'efficacité plus grande que possède, pour cette étude, une libre curiosité comparée à une contrainte redoublée<sup>4</sup>* ». Mais la curiosité n'est pas qu'une qualité :

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, IX, 15

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, I, VIII, 13

<sup>3</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, V, XIX, 51

<sup>4</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIV, 23

à cause de cela l'enfant est enclin à s'intéresser à des choses sans importance. C'est pourquoi Dieu régule cette curiosité :

*«Mais les flots de la (curiosité) sont endigués par la (contrainte), grâce à tes lois, Ô Dieu, à tes lois : depuis les férules des maîtres jusqu'aux épreuves des martyrs, tes lois ont le pouvoir de nous verser un mélange amer et salutaire, qui nous ramène vers toi, en nous écartant des douceurs pestilentielles qui nous ont éloignés de toi<sup>1</sup> ».*

La curiosité est aussi un défaut et les maîtres sont là pour la réguler, par l'entremise de Dieu.

### **3.3.1.2 Le besoin d'activité**

Cicéron explique ensuite que les enfants sont naturellement portés vers le mouvement :

*« Nous voyons donc à quel point même les tout petits enfants sont incapables de se tenir en repos. Quand ils ont un peu grandi, ils prennent plaisir à des jeux, même pénibles, et cela sans qu'on puisse, même par des coups, les en empêcher ; et ce besoin d'activité ne cesse de se développer avec les années<sup>2</sup> ».*

Quintilien prend le même exemple pour montrer la vivacité des enfants :

*« Il n'est pas d'âge, en effet, où l'on connaisse moins la fatigue. Le fait est peut-être étonnant, mais il peut se démontrer par l'expérience, car l'esprit est plus docile, quand il ne s'est pas encore affermi<sup>3</sup> ».*

L'enfant porte en lui les germes de sa nature humaine.

---

<sup>1</sup> Augustin, *Conf.*, I, XIV, 23

<sup>2</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, V, XX, 55

<sup>3</sup> Quintilien, *I.O.*, I, 12, 10

*«Les enfants qui viennent de naître gisent comme si l'esprit leur faisait défaut. Quand ils ont acquis un peu de force, esprit et force entre en jeu : ils font des efforts pour se mettre debout, se servent de leurs mains, reconnaissent les personnes qui les élèvent. Puis ils ont du plaisir avec les enfants de leur âge ; ils se mêlent à eux, se livrent à des jeux, se laissent mener par des histoires. De ce qu'ils ont de trop pour eux-même, ils veulent faire bénéficier autrui. Ils sont préoccupés de ce qui se fait à la maison et cherchent à tout savoir. Ils commencent à faire de petites réflexions et à apprendre. Ils tiennent à ne pas ignorer les noms des gens qu'ils voient. Dans les compétitions qu'ils ont avec ceux de leur âge, avoir le dessous les paralyse. Rien de tout cela ne se produit sans raison<sup>1</sup> ».*

On remarquera les termes extrêmement laudatifs de Cicéron : l'enfant semble naturellement porté vers le bien et le travail ; c'est la nature qui parle. Une nature encore hésitante, mais qui se développera par la suite.

### **3.3.1.3 L'enfant, porteur du mal humain**

Pour Augustin, l'enfant est certes le reflet de la nature, mais c'est une nature humaine corrompue et malfaisante qu'il représente. Il n'est pas responsable de cela, mais il faut à tout prix extirper le mal de son âme.

## **3.3.2 L'enfant, reflet de ce qu'il sera**

### **3.3.2.1 L'enfant vertueux de nature**

---

<sup>1</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, V, XV, 41

L'enfant qui naît porte déjà en lui les germes des vertus qui se développeront avec plus de vigueur à l'âge adulte. Cette idée se trouve dans le *Des termes extrêmes des biens et des maux* de Cicéron. Dans ce texte l'auteur explique que les enfants ont une tendance naturelle à suivre ce qui est bon pour eux : il prend comme exemple les animaux. Le livre V fait une large place à l'observation des comportements enfantins :

« (...) voilà pourquoi, chez les petits enfants, les simulacres de vertus dont ils ont en eux les germes mettent, sans qu'on leur ait rien appris, l'activité en branle ; car ce sont les éléments premiers de la nature qui en se développant produisent ce qu'on pourrait appeler le bourgeon de la vertu<sup>1</sup> ».

Dans cette citation Cicéron montre que les enfants sont prédisposés à avoir telles ou telles qualités morales et que ce naturel ne demande qu'à se développer au contact des autres enfants et des adultes. Les enfants seraient donc des adultes en miniatures. Mais il est important que ce naturel soit fortifié par l'éducation. Ce qui est intéressant c'est que Cicéron pense que seules les vertus sont présentes naturellement chez les enfants :

« (...) en effet nous avons été mis au monde et façonnés de telle sorte que nous eussions en dedans de nous-même les principes de l'activité en tel ou tel sens, de l'affection pour tels ou tels, de la libéralité, de la reconnaissance, et que nous eussions des âmes aptes à la science, la sagesse pratique, le courage et étrangères à ce qui en est l'opposé<sup>2</sup> ».

L'homme serait naturellement bon et vertueux mais pour arriver « au terme extrême de sa nature » la philosophie doit être son guide.

### 3.3.2.2 L'enfant, un être à façonner

Le jeune enfant est une créature malléable, qui doit être suivie tout au long de son éducation. Le rôle du maître et des parents est de lui donner une éducation conforme à l'image que l'on a de l'avenir de son enfant. Cicéron compare d'ailleurs la sagesse (que l'on acquiert avec l'éducation) à un sculpteur :

---

<sup>1</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, V, XV, 43

<sup>2</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, V, XV, 43

*«Phidias peut commencer une statue et la finir ; il peut aussi la prendre ébauchée par un autre et l'achever. Et bien ! La sagesse est comparable à Phidias, car elle n'a pas fait l'homme mais l'a reçu de la nature ébauché, c'est donc les yeux fixés sur la nature qu'elle doit l'achever, comme s'il s'agissait d'une statue<sup>1</sup> ».*

Quintilien reprend la même idée :

*«(...)par nature, nous gardons de façon très tenace les impressions rudimentaires de notre enfance ; ainsi persiste le goût dont s'imprègnent les vases neufs, et les teintures qui ont altéré la blancheur première de la laine ne peuvent disparaître au lavage<sup>2</sup> ».*

C'est pourquoi il est important de commencer l'éducation le plus tôt possible. Quintilien préconise, nous l'avons vu, de ne pas attendre les sept ans de l'enfant pour lui donner les premiers rudiments scolaires, mais de débiter son instruction dès l'âge de trois ans :

*«Quelques auteurs ont pensé qu'il ne fallait pas commencer les études avant la septième année, parce que, d'après eux, c'est à cet âge que l'enfant peut commencer à tirer un profit intellectuel des matières enseignées et soutenir un effort (...) Plus sage est l'avis de ceux qui souhaitent, comme Chrysippe, qu'aucune époque de la vie ne soit inactive<sup>1</sup> ».*

L'impression de l'éducation sera d'autant plus tenace que l'imprégnation aura été précoce. On comprend mieux l'insistance de Quintilien sur la bonne moralité des nourrices et de l'entourage de l'enfant.

Pour Augustin l'enfant est aussi un être à façonner, mais ce ne sont pas les professeurs qui sont chargés de cette mission ; c'est Dieu. En fait les professeurs servent d'intermédiaire entre Dieu et l'enfant : les punitions des professeurs sont « dictées » par Dieu :

*«Mais Toi, pour qui sont comptés nos cheveux, prenant l'erreur de tous ceux qui me pressaient d'apprendre, tu l'utilisais pour mon utilité ; et mon erreur à moi, qui refusais d'apprendre, tu l'utilisais pour mon châtement que je méritais bien de subir, si petit enfant et si grand pécheur.*

---

<sup>1</sup> Cicéron, *Des termes extrêmes*, IV, XIII, 34

<sup>2</sup> Quintilien, *I.O.*, I, I, 4

*Ainsi, de ceux qui ne faisaient pas bien tu tirais un bienfait pour moi, et de mon propre péché une juste rétribution pour moi. Oui, tu l'as prescrit, et c'est ainsi : toute âme en désordre est à soi-même son propre châtement<sup>2</sup> ».*

---

<sup>1</sup> Quintilien, *I.O.*, I, I, 15-16

<sup>2</sup> Augustin, *Conf.*, I, XII, 19

## Conclusion

La principale différence entre la vision de l'éducation de Quintilien et Augustin, c'est la religion. Quintilien a une vision utilitaire et païenne de l'éducation ; le but ultime de l'apprentissage est la profession d'orateur. Néanmoins, les conseils moraux peuvent être utiles à tous ceux qui ont suivi l'enseignement. Et c'est bien le but de Quintilien : l'orateur n'est pas seulement un homme sachant bien parler ; c'est également un homme de bien. Les deux sont indissociables et nous avons vu l'importance que donne Quintilien à la morale et à la philosophie.

Il n'en va pas de même pour Augustin. Le but ultime de sa vie, c'est se consacrer à Dieu ; l'éducation ne doit être qu'un moyen de comprendre les textes religieux et de vivre selon la religion. Toute la vie doit être tendue vers Dieu. Et l'éducation ne sert qu'à une chose : comprendre les textes religieux. Néanmoins, même si Augustin critique très sévèrement l'éducation reçue, il n'empêche : ses œuvres sont pétries de références littéraires ; les souvenirs de ses lectures sont très présents et Augustin ne peut se défaire de cette culture. La rhétorique elle-même peut être utile à la religion. Dans son ouvrage *De doctrina christiana*, Augustin développe les fondements d'une éducation religieuse. Il explique que les jeunes gens ne doivent pas négliger les sciences<sup>1</sup> : si elles sont utiles à la compréhension des Écritures, il faut les apprendre sans tarder. Si les sciences sont mauvaises lorsqu'elles forment un tout, chaque partie séparée peut avoir son utilité. C'est pourquoi leur étude est conseillée.

---

<sup>1</sup> Voir annexe

# Bibliographie

## 4. I/ Œuvres antiques

### 1/ Œuvres de Quintilien

- Quintilien : *L'institution oratoire, Livre I*. Paris, Les Belles-Lettres, 1979, collection « Université de France », traduction de Jean Cousin.
- Quintilien : *L'institution oratoire, Livre X-XI*. Paris, Les Belles-Lettres, 1979, collection « Université de France », traduction de Jean Cousin.

### 2/ Œuvres d'Augustin

- Augustin d'Hippone : *Les Confessions. I-VII*. Paris, Institut d'études augustiniennes, 1992, volume 13, traduction de Etienne Tréhorel et André Dubuisson.
- Augustin d'Hippone : *Traité antidonatistes*. Paris, Desclée de Brouwer, 1968, collection « Bibliothèque augustinienne », volumes 28-32, traduction de Guy Finaert.
- Augustin d'Hippone : *Enchiridion*. Paris, Desclée de Brower, 1968, collection « Bibliothèque augustinienne », volume 9, traduction de Jean Rivière.

### 3/ Autres œuvres grecques et latines

- Thomas d'Aquin : *Le baptême, la confirmation*. Paris, Tournai, Rome, 1929.
- Basile de Césarée : *Sur le baptême*. Paris, éd du Cerf, Sources chrétiennes, 1989.

## 5. II/ Etudes modernes

### 1/ Sur la vie et l'œuvre d'Augustin

- Bardy, Gustave : *Saint Augustin, l'homme et l'œuvre*. Paris, Etudes augustiniennes, 1940.
- Chadwick, Henry : *Augustin*. Paris, édition du Cerf, 1987.
- Courcelle, Pierre : *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*. Paris, édition De Boccard, 1968.

- Fontanier, Jean-Michel : *Lectures des Confessions de saint Augustin*. édition PUR, 1999, collection « Etudes anciennes ».
- Lancel, Serge. *Saint Augustin*. Paris, édition Fayard, 1999.
- Marrou, Henri-Irénée : *Saint Augustin et la fin de la culture antique*. Paris, édition De Boccard, 1983.
- O'Meara, J.J : *La jeunesse de saint Augustin*. Paris, édition Universitaire, édition du Cerf 1997, trad. Marrou.

## **2/ Sur la rhétorique antique et l'éducation dans l'Antiquité**

- Bonner, Stanley : *Education in Ancient Rome*. Londres, Methuen, 1977.
- Courcelle, Pierre : *Les Lettres grecques en Occident*. Paris, édition de Boccard, 1943.
- Declercq, Gilles : *L'art d'argumenter, structures rhétoriques et littéraires*. Paris, éditions universitaires, 1992.
- Denis le Thrace : *La grammaire*. Paris, CNRS éditions, 1998.
- Desbordes, Françoise : *La rhétorique antique*. Paris, Hachette supérieur, 1996.
- Gardes-Tamine, Joëlle : *La rhétorique*. Paris, Armand Colin, 1996.
- Gauthier, Clermont et Tardif, Maurice (dir.): *La pédagogie: théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours*. Montréal, Paris, Casablanca, Gaëtan Morin éditeur, 1996.
- Kennedy, Georges : *The Art of Rhetoric in Roman Word*. Princeton, Princeton University press, 1972.
- Reboul, Olivier : *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF, 1991.
- Riché, Pierre : *De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque*. Paris, Flammarion, 1968, collection « question d'histoire ».

## **3/ Sur la littérature latine**

- Bayet, Jean : *Littérature latine*. Paris, Armand Colin, 1946, U collection.
- Grimal, Pierre : *La littérature latine*. Paris, PUF, 1965.
- Fredouille, Jean-Claude et Zehnacker, Hubert : *Littérature latine*. Paris, PUF, 1993, collection « Premier cycle ».
- Martin, René : *Approche de la littérature latine tardive et protomédiévale, de Tertullien à Raban Maur*. Paris, Nathan Université, 1994, coll. « 128 ».

#### **4/ Sur la civilisation romaine**

- Aymond, André et Auboyer, Jeannine : *Rome et son empire*. Paris, PUF, 1967.
- Grimal, Pierre : *La vie à Rome dans l'Antiquité*. Paris, PUF, 1994.
- Homo, Léon : *La civilisation romaine*. Paris, Payot, 1930.
- Petit, Paul : *Civilisation du Haut Empire*. Armand Colin, Paris, 1968, collection « U2 ».
- Scarne, Chris : *Atlas de la Rome antique*. Paris, édition Autrement, 1995, collection « Atlas/mémoires ».

#### **5/ Sur la vie familiale à Rome**

- Gardner, Jane Fisher : *Family and Familia in Roman Law and Life*. Oxford, Clarendon Press, 1988.
- Marcquardt, Pierre : *La vie privée des Romains*. Paris, édition Thorin, 1983, volume 1, traduction Victor Henri.
- Nathan, Geoffrey : *The Family in Late Antiquity : the Rise of Christianity and the Endurance of Tradition*. New-York, édition Routledge, 2000.
- Néraudau, Jean-Pierre : *Etre enfant à Rome*. Paris, édition Payot Rivages, 1996, collection « Petite bibliothèque Payot ».
- Rawson, Beryl : *The Family in Ancient Rome : New Perspectives*. Londres, Croom Helm, édité par Beryl Rawson, 1986.
- Rawson, Beryl : *Marriage, Divorce and Children in Ancient Rome*. Oxford, Clarendon Press, édité par Beryl Rawson, 1991.

## **L'étude des sciences pour Augustin**

Dans son ouvrage *De doctria Christiana*, Augustin décrit les sciences profanes qui sont utiles aux chrétiens. Il expose ses arguments dans un long développement :

« Aussi me paraît-il salutaire de faire aux jeunes gens studieux et intelligents qui craignent et cherchent la vie heureuse, cette recommandation : qu'ils ne se risquent pas sous prétexte de tendre vers la vie heureuse à s'adonner sans inquiétude à aucune de ces sciences professées en dehors de l'Eglise, mais qu'ils les jugent avec sans-froid et conscience.

En trouvent-ils d'institutions humaines variées à cause des intentions diverses de leurs promoteurs, ou ignorées à cause des suspicions éveillées par ceux qui s'y fourvoient ? E s'agit-il surtout de celles qui sont associées avec les démons comme par des pactes et des conventions fondées sur certains signes ? Ils doivent absolument les répudier et les abhorrer tout en se détournant aussi de l'étude des institutions ;

Mais ils ne doivent pas se désintéresser en raison des nécessités de cette vie, des institutions humaines utiles à la communauté sociale. Quant aux autres sciences qu'on trouve chez les nations, abstraction faite de l'histoire des événements soit du passé, soit du présent, des études qui ont trait au sens du corps auxquelles s'ajoutent les essais des combinaisons des arts mécaniques utiles, de la science du raisonnement et du nombre, ils n'ont à mon avis aucun avantage à les apprendre...

D'autre part, ceux qu'on appelle philosophes et tout spécialement les platoniciens, s'ils ont émis par hasard les idées vraies et conformes à notre foi, il faut non seulement ne pas les craindre mais le leur réclamer pour notre usage, comme à d'injustes possesseurs. Les Egyptiens de fait non seulement avaient des idoles et imposaient de lourdes charges que le peuple d'Israël devait abhorrer et fuir, mais ils possédaient encore des vases et des bijoux d'or et d'argent, ainsi que des vêtements. Or, ce peuple en quittant l'Egypte s'appropriait clandestinement ces richesses dans l'intention d'en faire un meilleur usage...Or, il en est de même pour toutes les doctrines païennes. Elles contiennent certes, des fictions mensongères et superstitieuses et un lourd bagage de travaux superflus, que chacun de nous sortant sous la conduite du Christ de la société des Gentils doit repousser et éviter avec horreur. Mais elles contiennent aussi les arts libéraux assez appropriés à l'usage du vrai, certains préceptes moraux fort utiles et au sujet du culte de Dieu unique, des vérités qui sont comme leur or et comme leur argent. Les païens ne les ont pas inventés mais ils les ont extraites, pour ainsi

dire, de certains métaux fournis par la providence divine qui sont partout et dont ils abusent d'une manière injuste et perverse pour le service des démons ? Mais quand un homme se sépare par l'intelligence de leur misérable société il doit, une fois chrétien, leur enlever ces vérités pour les faire servir avec justice à la prédication de l'évangile. Quant à leur vêtements, c'est-à-dire à leurs institutions, établies certes par des hommes, mais appropriées néanmoins à la société humaine dont nous ne pouvons nous passer en cette vie, il lui sera permis de les prendre et de les garder pour les convertir en usage chrétien.

Du reste, beaucoup de nos bons fidèles ont-ils fait autre chose ? Ne voyons-nous pas de quelle quantité d'or, d'argent, de vêtements est sorti tout surchargé d'Égypte, Cyprien, ce docteur exquis et ce martyr bienheureux ? De quelle quantité Lactance ? De quelle quantité Victorinus, Optat, Hilaire, pour ne pas parler que les morts ? De quelle quantité des Grecs innombrables ? C'est ce qu'avait fait le premier de tous, le très fidèle serviteur de Dieu, Moïse, dont il est écrit '*Qu'il fut instruit de toute la sagesse des Égyptiens*'<sup>1</sup> ».

## L'école

Les manuels de conversation, rédigés en grec et en latin, font le récit d'une journée d'école. Ces manuels permettaient d'apprendre les deux langues, dans un contexte familier aux élèves. En voici quels extraits :

« Je m'éveille avant le jour, j'appelle mon esclave, je lui fait ouvrir la fenêtre ; il l'ouvre aussitôt. Je me dresse, m'assied sur le bord de mon lit ; je demande mes chaussons et mes chaussures, parce qu'il fait froid. Je me chausse ; je prends une serviette ; on m'en apporte une bien propre. On m'apporte de l'eau pour la toilette, dans un pot ; je m'en verse sur les mains, le visage, la bouche ; je me frotte les dents et les gencives ; je crache, me mouche et m'essuie comme il convient à un enfant bien élevé. J'ôte ma chemise de nuit, je prends une tunique de corps, mets une ceinture ; je me parfume la tête et me coiffe ; j'enroule un foulard autour du cou ; j'enfile par dessus ma pèlerine blanche. Je sors de la chambre avec ma nourrice et mon pédagogue pour aller saluer papa et maman. Je les salue tous deux et les embrasse. Je cherche mon écritoire, et mon cahier et les donnent à mon esclave. Ainsi tout est prêt, et je me mets en route, suivi de mon pédagogue, par le portique qui mène à l'école.

---

<sup>1</sup> Augustin, *De Doctrina Christiana*, II, 39 et 40.

Mes camarades sont venus au-devant de moi ; je les ai salués et ils m'ont rendu mon salut. Une fois arrivé à l'escalier, je l'ai gravi tranquillement, comme il le faut, et dans le vestibule, j'ai déposé mon manteau. Un coup de peigne, et me voilà entré. J'ai dit : Bonjour, Maître, et lui m'a embrassé en me rendant mon salut.

L'esclave me tend mes tablettes, mon écritoire, ma règle. 'Salut camarades. Donnez-moi une place ? Serre-toi un peu, c'est ma place.' Je me mets au travail. J'écris en suivant le modèle. Quand j'ai écrit, je montre ce que j'ai fait au maître ; il efface les fautes et fait des corrections, puis il me dit de lire...J'apprends par cœur les explications...Surviennent alors, sur l'ordre du maître, les tout petits. Un des grands les aide pour les lettres et les syllabes...Ils écrivent les mots, des vers... »

